

DF HOLDING

RAPPORT DE  
DURABILITÉ

2023





# SOMMAIRE

## 01

INFORMATIONS GÉNÉRALES _____	<b>6</b>
Chiffres clés 2023 _____	8
Nos activités _____	10
Notre collaboration avec les parties prenantes _____	32
Notre gouvernance _____	36
Nos principaux risques extra-financiers _____	38

## 02

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES _____	<b>40</b>
Changement climatique _____	42
Ressources aquatiques et marines _____	50
Agriculture raisonnée _____	54
Biodiversité et écosystèmes _____	58
Utilisation des ressources et économie circulaire _____	62

## 03

INFORMATIONS SOCIALES _____	<b>68</b>
Effectifs de l'entreprise _____	70
Fournisseurs et clients _____	84
Communautés locales _____	86
Consommateurs _____	98

## 04

INFORMATIONS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE _____	<b>104</b>
Conduite des affaires _____	106
Mécanismes de signalements et gestion des plaintes _____	107

## 05

COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE VIGILANCE _____	<b>108</b>
---	------------

## 06

NOTE MÉTHODOLOGIQUE _____	<b>110</b>
---------------------------	------------

# MESSAGE DU DIRECTEUR GENERAL



Notre soif d'entreprendre est au cœur de notre engagement collectif et nous pousse constamment à améliorer nos processus et nos pratiques. Tout au long de notre chaîne de valeur, chacun de nos pôles d'activité, chaque collaborateur s'implique et participe à servir nos clients avec des produits de grande qualité.

Cette qualité ne peut se faire au détriment de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs et prestataires, ainsi que de l'impact de nos activités sur notre environnement.

Notre contexte agricole et industriel présente des facteurs de risques qui doivent être prévenus par une forte culture Santé & Sécurité. La sensibilisation et la formation sont des leviers que nous mobilisons au quotidien avec comme ambition : zéro accident.

Nous encourageons l'approvisionnement en matières premières locales en développant les filières agricoles des territoires dans lesquels nous sommes implantés, répondant aux besoins de notre industrie brassicole

et ceux de nos communautés. L'agriculture durable fait donc aussi partie de nos enjeux clés afin de pérenniser les rendements et la fertilité des sols. Nos filières sucrières et céréalières (Somdia) mais aussi viti-vinicole (Castel Vins) sont bien sûr pleinement au cœur de cet engagement.

Le Fonds Pierre Castel, dédié au soutien à l'entrepreneuriat, à l'agriculture et à l'alimentation durable en Afrique, est un autre levier nous permettant de participer au renforcement d'un écosystème local face aux défis de sécurité alimentaire. L'autonomisation et le développement sont aussi les fils conducteurs de nos actions de mécénat et de sponsoring, notamment tournées vers l'éducation, la santé, l'emploi et le désenclavement.

Nous sommes aussi mobilisés pour préserver une ressource essentielle à nos activités agricoles et brassicoles : l'eau. Nous continuons également d'investir massivement dans la construction et l'extension de stations de traitement de nos eaux usées.

Face aux effets du changement climatique, nous travaillons au quotidien à réduire notre empreinte carbone et à rendre nos productions plus résilientes. Des investissements sont déployés afin d'optimiser nos consommations d'énergie et leur décarbonation.

La circularité est centrale à la durabilité de nos activités. Nous continuons d'optimiser l'empreinte environnementale des emballages en promouvant le verre consigné et en réduisant le poids des contenants. Les coproduits issus de nos filières (mélasse des sucreries, sons et farine de dégermage de nos moulins, drêche de nos brasseries) sont valorisés pour la nutrition animale, axe de diversification

“ La circularité est centrale à la durabilité de nos activités. Nous continuons d'optimiser l'empreinte environnementale des emballages en promouvant le verre consigné et en réduisant le poids des contenants.

stratégique d'avenir pour notre groupe et pas supplémentaire vers la souveraineté alimentaire des territoires.

Un point d'attention est également porté pour garantir une consommation responsable de nos bières et boissons alcoolisées. Des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière et aux risques d'addiction sont menées auprès du grand public; certaines de nos filiales travaillant aussi à la détection des comportements excessifs avec les points de vente.

Face à tous ces défis, notre groupe, constitué de femmes et d'hommes audacieux, est pleinement mobilisé pour durabiliser nos activités.

**Gregory Clerc**  
Directeur Général





1

---

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

---








# CHIFFRES CLÉS 2023



## DF HOLDING

Trois branches d'activités

		
<b>Filières</b>		
<b>BOISSONS</b> (Bières, boissons gazeuses & Eaux)	<b>AGRO-INDUSTRIEL</b> (Sucre, farine et gritz)	<b>VITI-VINICOLE</b> (production et négoce de vins)
<b>Pôles</b>		
CASTEL AFRIQUE	SOMDIA	CASTEL VINS
<b>Implantations</b>		
<b>21</b> pays d'Afrique	<b>6</b> pays d'Afrique	<b>70%</b> des ventes en France
<b>80</b> sites de production	<b>13</b> sites industriels	<b>10</b> pays <b>13</b> vignobles
<b>DONT 3</b> verreries	<b>DONT 7</b> sucrieries	<b>11</b> centres d'assemblage & conditionnement
<b>Volumes</b>		
<b>70 867</b> K hectolitres	<b>855</b> K tonnes	<b>2 945</b> K hectolitres
<b>Chiffre d'affaires (M€)</b>		
<b>4 700,8</b> M€	<b>627,8</b> M€	<b>1 149,4</b> M€

Nombre de salariés :  
**41 337**

Chiffre d'affaires total (M€):  
**6 478**




# NOS ACTIVITÉS

## Notre empreinte


Notre présence s'étend sur près de 32 pays grâce à un portefeuille produits s'étendant sur l'univers des boissons, de l'agro-industrie et de la vitiviniculture.

 **Boissons (Bières, boissons gazeuses & Eaux) : Castel Afrique**

Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Éthiopie, Gabon, Guinée Conakry, Guinée Équatoriale, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, RCA, RCI, RDC, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie

 **Agro-industriel (Sucre, farine, etc.) : Somdia**

Cameroun, Congo, Gabon, Ile de la Réunion, RCI, Tchad, Togo

 **Viti-vinicole (production & négoce) : Castel Vins**

France, Suisse, Monaco, USA, Allemagne, Pays-Bas, Chine, Japon, Pologne, République Tchèque

### CHIFFRE D'AFFAIRES

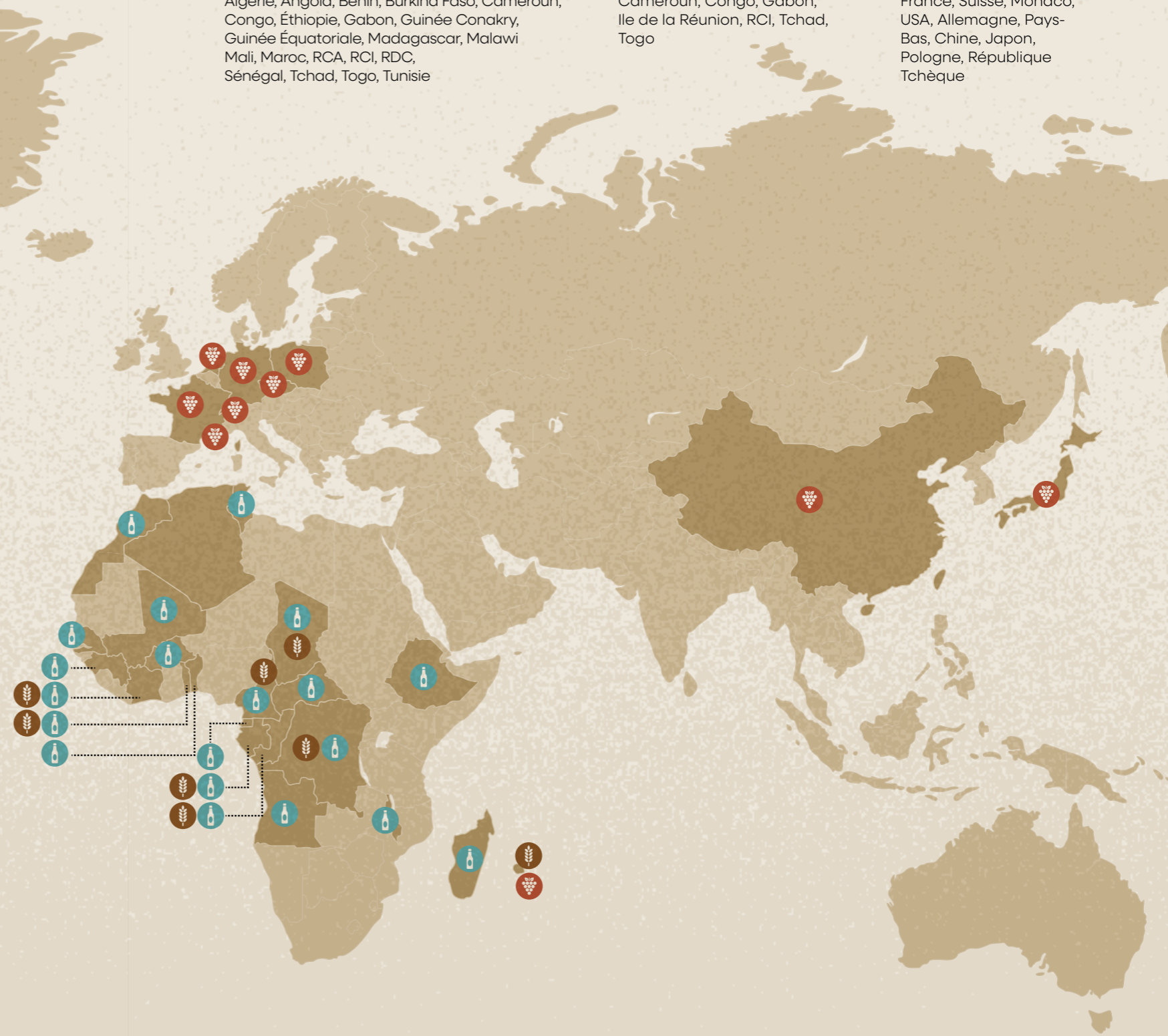
Afrique  
**81,89 %**

Europe  
**16,38 %**

Asie-Pacifique  
**0,88 %**

Amériques  
**0,82 %**

Moyen-Orient  
**0,03 %**



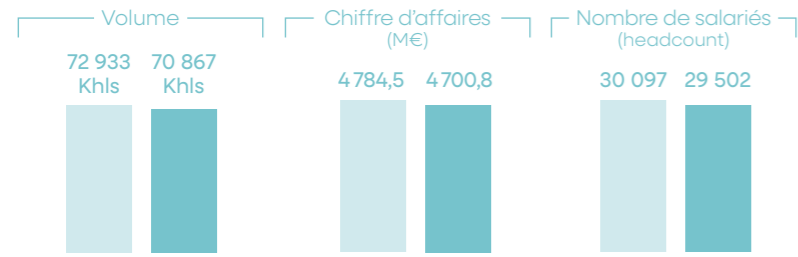




### BOISSONS

CASTEL AFRIQUE

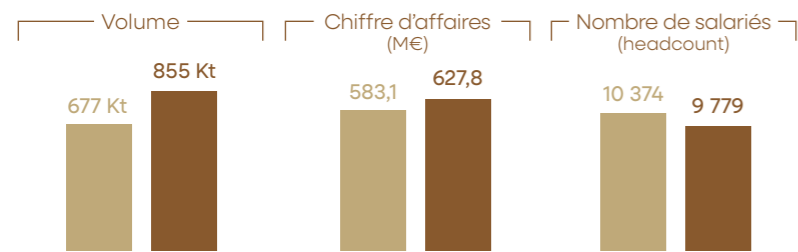
● 2022 ● 2023



### AGRO-INDUSTRIEL

SOMDIA

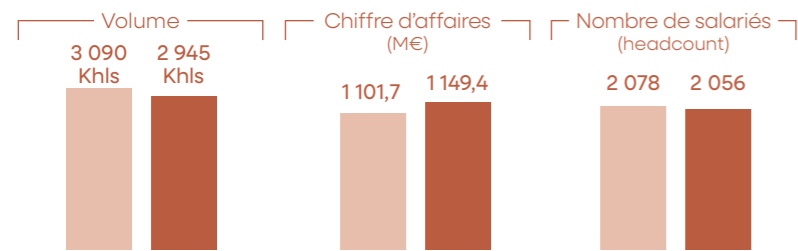
● 2022 ● 2023



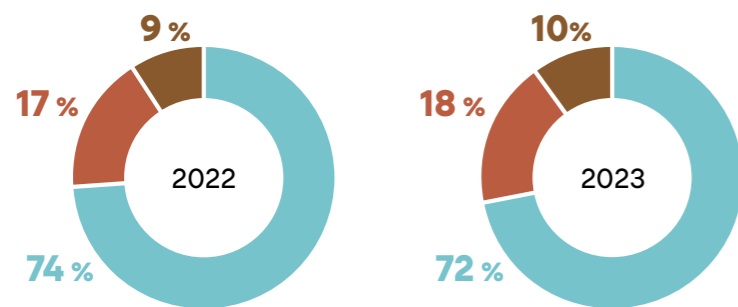
### VITI-VINICOLE

CASTEL VINS

● 2022 ● 2023



#### POURCENTAGE DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉS



● Boissons : Castel Afrique ● Agro-industriel : Somdia ● Viti-vicole : Castel Vins







BOISSONS (CASTEL AFRIQUE) 2023

**La filière des boissons : bières, boissons gazeuses et eau (Castel Afrique)**

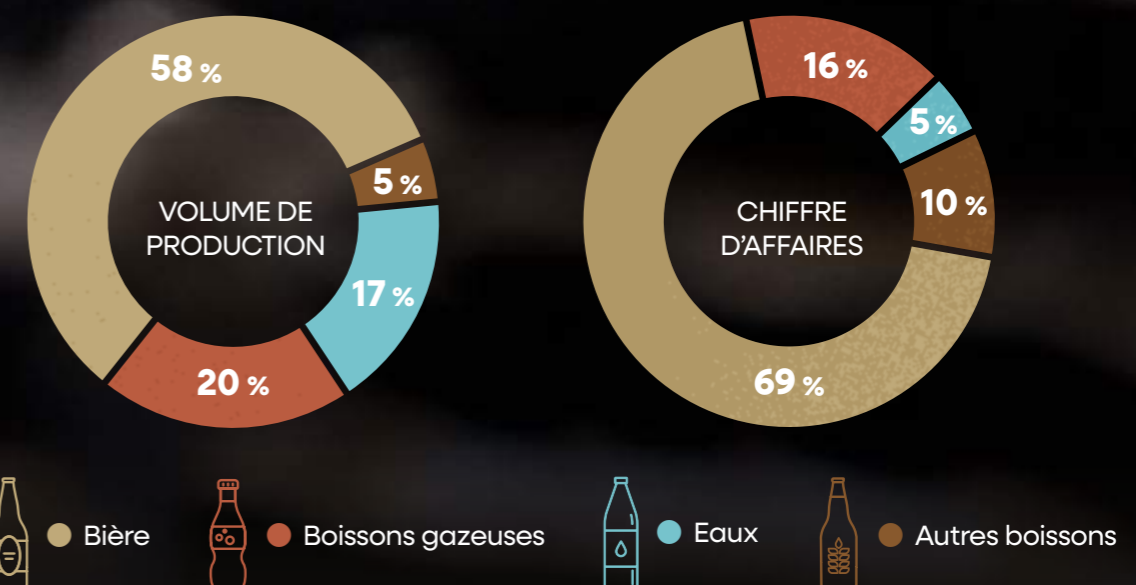
CASTEL Afrique produit et commercialise des bières, alcomix, des boissons gazeuses, des eaux de source et d'autres boissons non alcoolisées.

Ces dernières années, CASTEL Afrique a su faire face aux difficultés rencontrées telles que la crise sanitaire, l'inflation généralisée, un environnement politique et sécuritaire souvent instable, et une concurrence agressive.

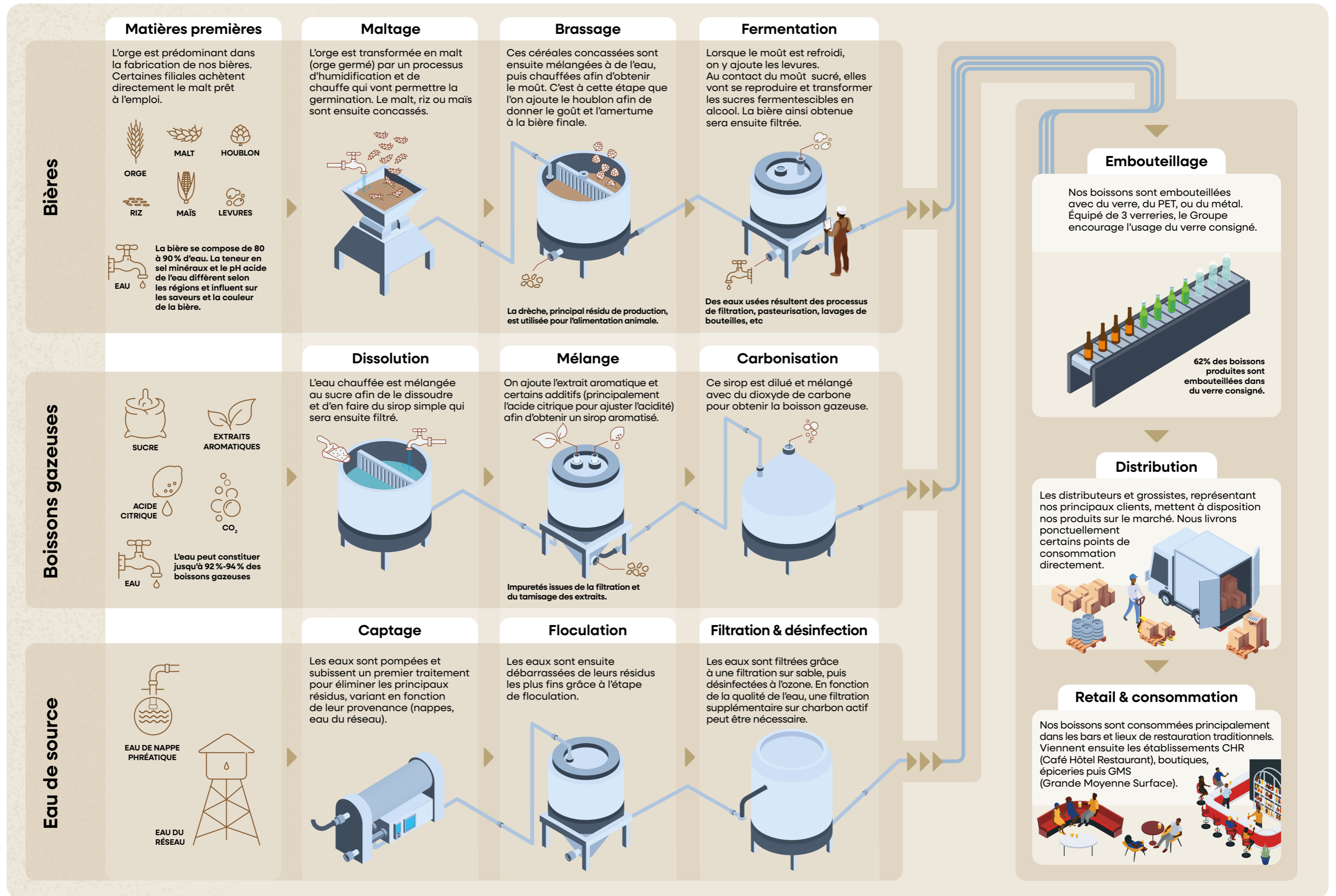
Ceci grâce à la qualité constante de ses produits, reconnue par les consommateurs, le dynamisme commercial et marketing

avec des lancements de nouveaux produits, un juste prix et un réseau de distribution solide qui permet d'assurer une bonne disponibilité des produits.

Malgré la baisse globale du pouvoir d'achat, la demande du marché reste très forte, en raison notamment de la croissance démographique, et souvent supérieure à l'offre disponible. CASTEL Afrique s'efforce de répondre au mieux à ses consommateurs en augmentant dès que possible sa capacité de production au travers d'investissements industriels et acquisitions.











**61 marques de bières**

Produites localement, la plupart sont des marques locales, brassées à partir de matières premières issues de l'agriculture de proximité lorsque celles-ci sont disponibles, d'autres sont commercialisées dans plusieurs pays d'Afrique (33 EXPORT, BEAUFORT LAGER, CASTEL BEER, DOPPEL MUNICH, etc.) et quelques-unes sont sous licence de partenaires internationaux comme MUTZIG, GUINNESS, BECK'S, etc. Au-delà de la notoriété de ces marques et de leur ancrage territorial, il s'agit d'un effort continu afin de garantir aux consommateurs un goût et une qualité qui correspondent à leurs attentes.

**42** marques locales

**9** marques sous licence

**10** marques panafricaines



**23 marques d'autres boissons**

Certaines filiales produisent également des cocktails alcoolisés (4 marques d'alcoo-mix), des jus plats, du vin et des boissons maltées sans alcool.

BOOSTER, la principale marque d'alcoo-mix a connu une forte croissance avec le développement de nouveaux parfums tels que RACINES, une boisson à base de plantes et racines africaines.



**20 marques de boissons gazeuses**

Certaines marques sont locales comme BOGA Tunisie ou la GAZELLE Sénégal, d'autres sont panafricaines et commercialisées dans plusieurs pays comme TOP, YOUKI, DJINO, et plus récemment WORLD COLA et YOUZOU.

**6** marques locales

**5** marques panafricaines

**3** marques de boissons énergétiques (1 locale et 2 panafricaines)

**6** marques sous licence



**18 marques d'eaux de source**

La majorité des eaux produites sont des marques locales, quatre marques sont panafricaines et disponibles dans plus d'un pays comme EAU VITALE et AQUABELLE.

**13** marques locales

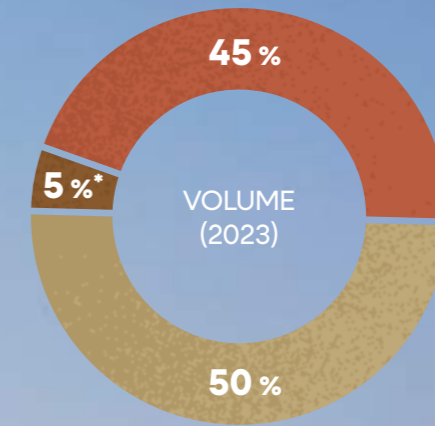
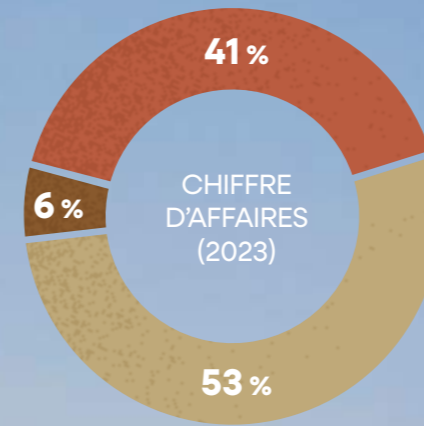
**4** marques panafricaines

**1** marque sous licence



**La filière agro-alimentaire : sucre, farine (SOMDIA)**

Le Groupe Somdia développe ses métiers de l'agro-alimentaire (le sucre, les céréales, l'aviculture et l'alimentation animale) au profit des marchés domestiques situés à l'intérieur de zones régionales intégrées et cohérentes (CEMAC, UEMOA, etc.) en s'appuyant sur des ressources locales aussi bien en interne à tous les niveaux de métiers qu'en externe (actionnariat, y compris l'État).



6,6 millions de poussins vendus

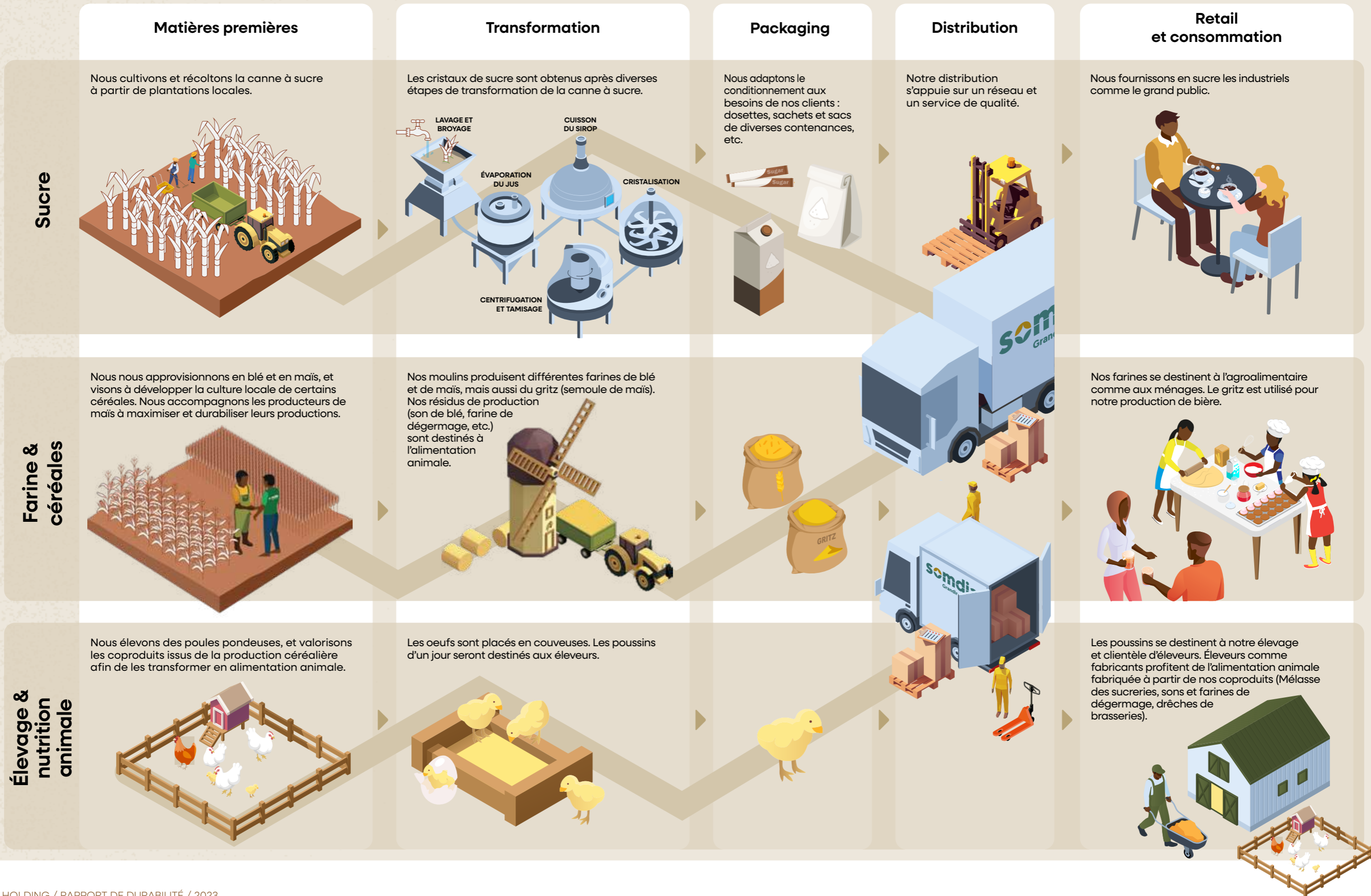
37 millions d'œufs vendus

\*(hors élevage)





## Somdia







### Le sucre

L'expertise de SOMDIA dans le domaine agricole est centrée sur la culture pluriannuelle de la canne à sucre. Le pôle produit et distribue différents types de sucre en Afrique, à destination du grand public et de clients industriels. Tous les sucres sont d'origine 100 % sucre de canne.

La canne à sucre passe les étapes de lavage, broyage pour extraire le jus, purification, et évaporation pour obtenir le sirop. Une fois cuit, ce dernier va se cristalliser au contact

de cristaux de sucre ajoutés. La centrifugation et le tamisage vont ensuite permettre de séparer les cristaux de sucre.

La culture de la canne à sucre permet une valorisation des ressources naturelles (sous-produits agroalimentaires : bagasse, écumes, résidus végétaux), ainsi que des ressources territoriales locales (hydrocarbures, chaux, bois, sable, gravier, latérite, réservoir d'emplois, sous-traitance de chantiers).

7

sucreries

5

pays : Tchad, Cote d'Ivoire, Cameroun, Congo, Gabon

1

marque panafricaine de Sucre. L'ensemble des productions sucrières de Somdia est commercialisé sous la marque Princesse Tatie, première marque panafricaine destinée à un marché potentiel de 180 millions de consommateurs (Zone CEMAC et UEMOA) en 2023.



### La farine et céréales

Les moulins transforment et commercialisent plusieurs types de farines de blé selon la diversité des utilisations locales (boulangères, beignets, viennoiseries, ménagères ou mixtes). Au-delà de la qualité de ses produits, Somdia construit des relations à forte valeur ajoutée avec ses clients et partenaires commerciaux, en proposant des formations et un support technique dédié dans des domaines clés tels que la boulangerie, la pâtisserie, la fabrication de beignets, le snacking.

SOMDIA poursuit le développement de plusieurs projets maïs, partant des constats suivants : une volonté des pays à diversifier leur agriculture et leur économie afin d'assurer une meilleure sécurité alimentaire, une production locale de céréales à valoriser, la dépendance des industries locales aux matières premières importées et des marchés en plein développement.

Grâce à sa présence locale et son expertise agricole, SOMDIA entend accompagner la

5

moulins dédiés à la production de farine de blé et 1 maïserie

5

pays : Cameroun, Gabon, Togo, France, Congo

2

marques panafricaines de farine, de blé et de maïs

Environ

13

marques locales (Asso, Boulangère, Tigre, Ma copine - Maisango Duo, Maman Beignets, Meunière, La Française, l'Anglaise, Farine beignets, Africa Tennis, Gato, Fleurine, Yana, etc.)



### La nutrition animale et élevage

Parce qu'elle valorise les coproduits issus de ses industries agro-alimentaires (sucreries, meunerie, maïserie, brasseries, etc.), l'activité alimentation animale constitue un axe de diversification stratégique d'avenir. Somdia s'accompagne de partenaires techniques comme Mixscience pour monter en compétences sur ces sujets. Il s'agit de mettre à disposition des éleveurs et des fabricants locaux d'aliments deux types de produits finis : les aliments complets et les aliments concentrés composés essentiellement de matières premières locales. Cet objectif se traduit par l'utilisation de nos coproduits : son et remoulage de blé pour les meuneries, farine de dégermage pour les maïseries, mélasse pour les sucreries et drêches de brasseries.

Somdia possède aussi une activité d'éle-

3 unités d'alimentation animale,

3 couvoirs et

2 fermes

3 pays : Congo, Gabon, Cameroun (3 filiales)

structuration de la filière en consolidant l'offre et la demande. Outre les produits issus de la Maïserie, SOMDIA s'est engagé à accompagner techniquement ses producteurs locaux et ses clients ayant besoin d'améliorer leurs performances, comme les éleveurs.

Ces unités permettront la production de :

- gritz pour répondre au besoin d'approvisionnement local de l'industrie brassicole;
- farine de maïs, commercialisée sous la marque Maisango, à destination des ménages, des boulangeries et des industriels : proposant une offre adaptée et innovante répondant aux attentes des consommateurs et utilisateurs;

- farines de dégermage qui sera valorisée dans la fabrication d'aliment pour bétail.

Outre le maïs, Somdia envisage de développer la production et la valorisation des céréales locales telles que le riz, le soja, le sorgho ou encore l'orge afin de répondre aux besoins des industriels et ménages locaux.

Son savoir-faire agricole tend aussi à être partagé avec le pôle Boissons du Groupe afin de cultiver nos matières premières le plus localement possible.

vage, et produit des poussins d'un jour pour les besoins à la fois de son élevage de poules pondeuses et de ceux de ses nombreux clients éleveurs.

En complément, Somdia propose au Gabon et au Congo des poussins destinés à l'élevage pour la Volaille Chair, répondant ainsi à la demande des productions avicoles nationales.

Un service d'accompagnement ainsi que des prestations de conseil et de suivi personnalisés sont proposés aux éleveurs ayant pour objectif de se positionner comme des acteurs majeurs du développement des filières élevage des différents pays dans lesquels SOMDIA est implanté.

Plus d'informations sur : <https://groupe-somdia.com/>

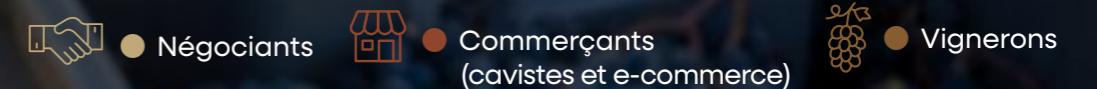
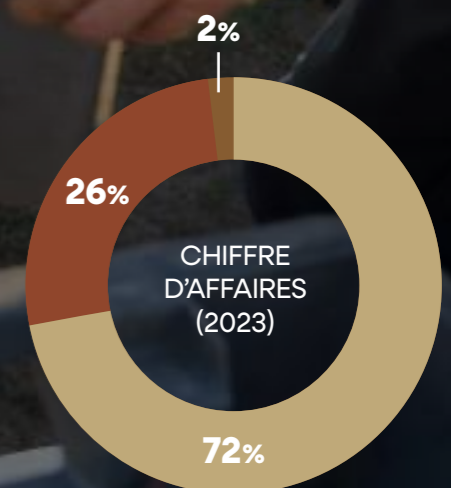
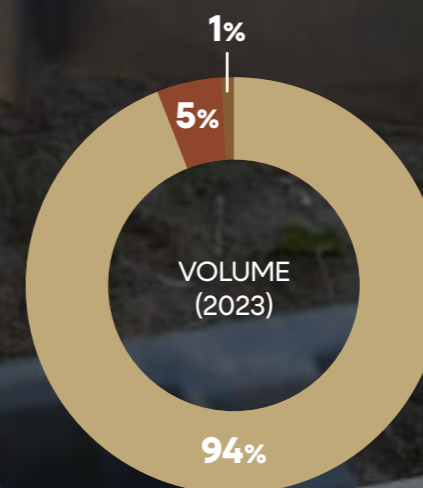




**La filière viti-vinicole : production & négoce vins (Castel Vins)**

Depuis plus d'un demi-siècle, la qualité des produits proposés et la satisfaction des consommateurs sont des valeurs prioritaires de CASTEL Vins. Ces valeurs unifiantes constituent la clé de la réussite, dont la pérennité est assurée par la volonté d'un développement durable et responsable.

Il s'agit avant tout de l'histoire d'une famille de 3 générations ayant pour mission de rendre le vin accessible à tous par une offre qui répond à toutes les exigences des consommateurs. Transmettre le plaisir et l'émotion du vin français aux consommateurs du monde entier est le fil conducteur de la démarche du Groupe.





## Castel Vins

**Vignerons**  
Producteurs

### Matières premières

Le raisin est essentiel à la qualité de nos vins, il est cultivé dans nos vignobles et vendangé à maturité. Une fois cueilli, le raisin éraflé est envoyé au pressoir.



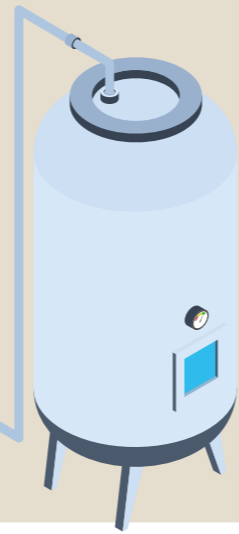
### Pressurage

Le pressurage est une étape déterminante du processus de vinification : elle consiste à presser les raisins afin d'en extraire tout le jus.



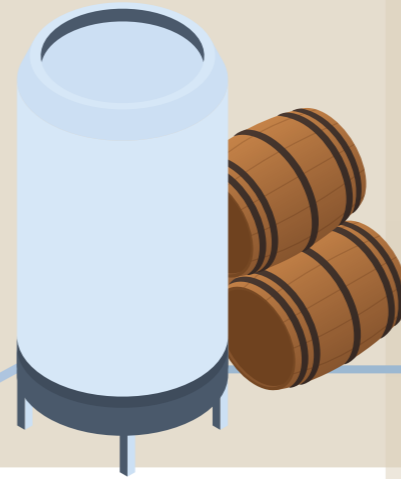
### Fermentation

Les sucres contenus dans le moût se transforment en alcool, notamment sous l'action des levures fermentaires.



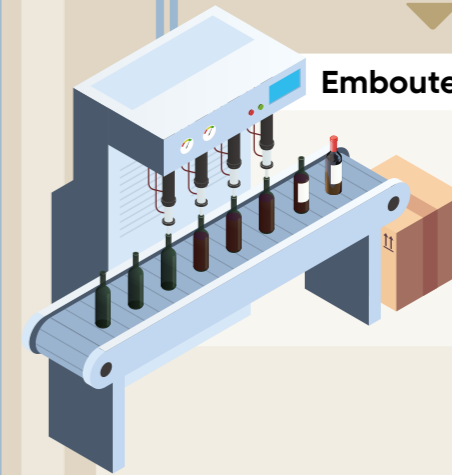
### Élevage

Cette étape finale de la vinification, réalisée en cuves ou en fûts, vient renforcer la richesse aromatique du vin.



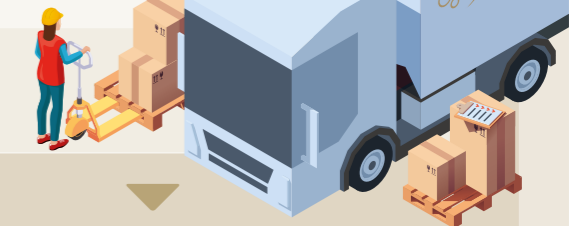
### Embouteillage

Le vin produit par nos vignes est embouteillé au sein de nos châteaux. Le vin de négoce, tranquille ou effervescent ainsi que les boissons à base de vins sont conditionnés dans nos centres dédiés, en bouteille en verre, bouteilles PET, Bag-In-Box®, etc.



### Distribution

La distribution est externalisée, selon des circuits de distribution en France et à l'export.



### Retail & Consommation

Nos clients principaux sont la grande distribution, la restauration et les grossistes. Nos caves et notre activité de caviste proposent aussi des produits supplémentaires. Nous vendons aussi en ligne.



**Négociants**  
Assembleurs & Conditionneurs

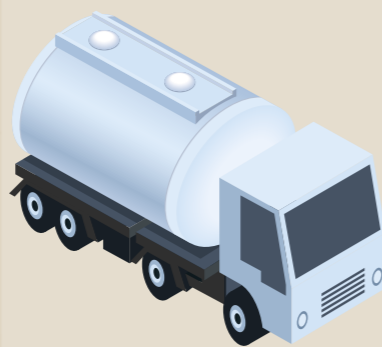
### Matières premières

Nous sélectionnons et achetons du vin, ou du raisin qui sera vinifié par nos soins, auprès de viticulteurs et de caves.



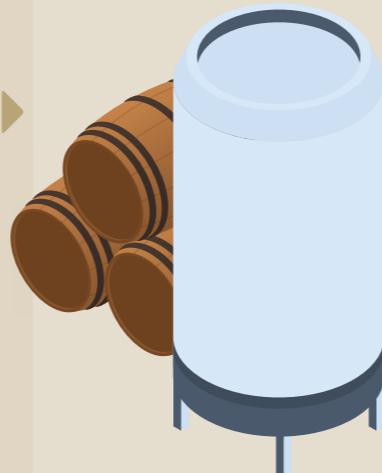
### Transport

Nous transportons le vin vers nos installations pour l'élevage, l'assemblage et le conditionnement.



### Élevage

Certains vins sont élevés en cuves ou en fûts pour renforcer leur richesse aromatique.



### Assemblage

Les cépages/cuvées sont assemblés, permettant d'obtenir des vins harmonieux et fidèles à la signature des Marques et appellations auxquels ils appartiennent.







### Les vignerons

Spécialiste du vignoble bordelais depuis ses origines, CASTEL Vins cultive son savoir-faire de vignerons et dispose d'une expertise unique des vignobles français avec une collection de 13 propriétés en France, situées au cœur du bordelais et en Muscadet dans la Loire. Le savoir-faire dans le travail de la

vigne se perpétue ainsi en offrant des vins rouges ou blancs se distinguant dans chacune de ces propriétés pour leurs caractères, leurs originalités et leurs qualités avec l'ambition de sublimer le fruit de leur terroir, mais aussi la volonté de respecter et protéger ce patrimoine.

**13** chateaux et domaines au cœur du bordelais et de la Loire.



### Les négociants

Un métier qui contribue au rayonnement des vins français à travers le monde. Il est assuré par les établissements du Groupe implantés dans chaque grande région viticole en France, par ses 9 maisons de vins et sociétés commerciales indépendantes et complémentaires : Patriarche, Barton & Guestier, Listel S.A.S, Barrière Frères, Castel Frères, Oenoalliance,

Société des Vins de France, Maison Bedhet Valette, La Confrérie. Au fil des années, le Groupe a réussi à associer son savoir-faire de négociant à celui de ces différentes maisons historiques en vins français. Elles offrent aux réseaux de distribution français et internationaux un assortiment représentatif de tous les terroirs.

**11**

centres d'assemblage et de conditionnement, situés en France

**64%**

du vin acheté est d'origine France

**9**

principales maisons de vins en charge du négoce (achat & revente) du vin



### Les commerçants (cavistes et e-commerce)

Les enseignes de cavistes NICOLAS (513 magasins, 71 magasins franchisés, dont CraftBeers & Cie), LA CLE DES CHATEAUX (caviste en Afrique), VINATIS (leader de la vente de vin en ligne en France), partagent la même mission : faciliter la découverte du vin qui convient le mieux au consommateur.

Véritables professionnels, connaissant parfaitement leurs produits et les mets avec lesquels ils s'accordent le mieux, ces réseaux ont pour mission de faire découvrir et apprécier un maximum de vins français en guidant au mieux les clients dans leurs choix. L'activité

de distribution spécialisée permet également au Groupe de développer toute une palette de services autour du vin, pour offrir à tout un chacun la possibilité de parfaire sa culture.

Les principales marques de la filière : Roche Mazet, Ormes de Cambras, Listel, Vieux Papes, Villageoise, Baron de Lestac Cambras, Very, Plessis Duval, Kriter, Maison Castel, Villa Veroni, B&G Red, Montmirel, V. Duvernay, Beauvillon, Lichette, Les Calandières, Cramoisay, et Champlure. Plus d'informations sur <https://www.vins-castel.wine/>



# NOTRE COLLABORATION AVEC LES PARTIES PRENANTES

Évoluant dans des contextes à la fois urbains et ruraux, les Filiales de la Société interagissent avec un panel très large de parties prenantes et la pérennité de leurs activités est directement liée à la qualité des relations entretenues avec les parties interne et externe de l'entreprise.

Si les parties prenantes internes (Direction, Collaborateurs, Partenaires sociaux, CHSCT ou équivalent, etc.) sont amenées à communiquer fréquemment, les relations avec les autres parties de l'écosystème de l'entreprise peuvent varier selon les modalités de dialogue définies par chaque pôle d'activité et chaque entité. Le résultat des échanges vient renforcer la légitimité des actions menées et leur pertinence.





## Nos principales parties prenantes

Parties prenantes	Méthodes de collaboration	Principaux sujets & attentes
 <b>Employés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Newsletter, email, affichage, etc.</li> <li>■ Evènements du personnel, rencontres thématiques &amp; réunions</li> <li>■ Enquête de satisfaction</li> <li>■ Formations &amp; entretien d'évaluation de la performance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Développement professionnel</li> <li>■ Sécurité au travail</li> <li>■ Bien-être au travail</li> <li>■ Egalité des chances</li> <li>■ Rémunération et avantages</li> </ul>
 <b>Syndicats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Dialogue via les organismes de représentation du personnel, réunions &amp; formations</li> <li>■ Enquête et/ou questionnaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sécurité et bien-être au travail</li> <li>■ Rémunération et avantages</li> <li>■ Développement professionnel et égalité des chances</li> <li>■ Communication efficiente et ouverte aux échanges</li> </ul>
 <b>Collaborateurs intérimaires et saisonniers</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rencontres ponctuelles via des initiatives liées à l'emploi (forum, etc.)</li> <li>■ Evènements (safety week), portes ouvertes / visite d'accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Opportunités de recrutement</li> <li>■ Conditions de travail, sécurité &amp; précarité de l'emploi</li> </ul>
 <b>Fournisseurs &amp; partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réunions fournisseurs</li> <li>■ Communication des standards (ex : Code de bonne conduite, procédure achats), contrats &amp; cahier des charges</li> <li>■ Evaluation et suivi des fournisseurs</li> <li>■ Application digitale</li> <li>■ Programme de soutien à l'entrepreneuriat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Continuité d'activités et visibilité sur les besoins</li> <li>■ Pratiques d'achats responsables &amp; respect des engagements contractuels</li> <li>■ Sécurité au travail</li> <li>■ Accompagnement dans l'amélioration des pratiques, le développement des compétences et l'innovation</li> </ul>
 <b>Clients, grossistes, distributeurs &amp; vendeurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Questionnaire de satisfaction</li> <li>■ Service client, réunions</li> <li>■ Réseaux sociaux, site internet</li> <li>■ Applications digitales</li> <li>■ Sensibilisation &amp; formations</li> <li>■ Portes ouvertes, visites, salons</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Disponibilité et prix du produit</li> <li>■ Qualité &amp; sécurité produit</li> <li>■ Innovation &amp; durabilité</li> <li>■ Accompagnement à la professionnalisation, proximité et délais de paiement adaptés</li> <li>■ Fiabilité des équipements de transports</li> </ul>
 <b>Consommateurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Questionnaire de satisfaction, études consommateurs</li> <li>■ Service consommateurs/clients</li> <li>■ Médias, réseaux sociaux, site internet, campagnes publicitaires &amp; sensibilisation</li> <li>■ Etiquetage des produits</li> <li>■ Evènements, portes ouvertes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Qualité &amp; conformité du produit</li> <li>■ Prix du produit</li> <li>■ Ethique de la marque</li> <li>■ Marketing responsable et transparence de l'information</li> </ul>

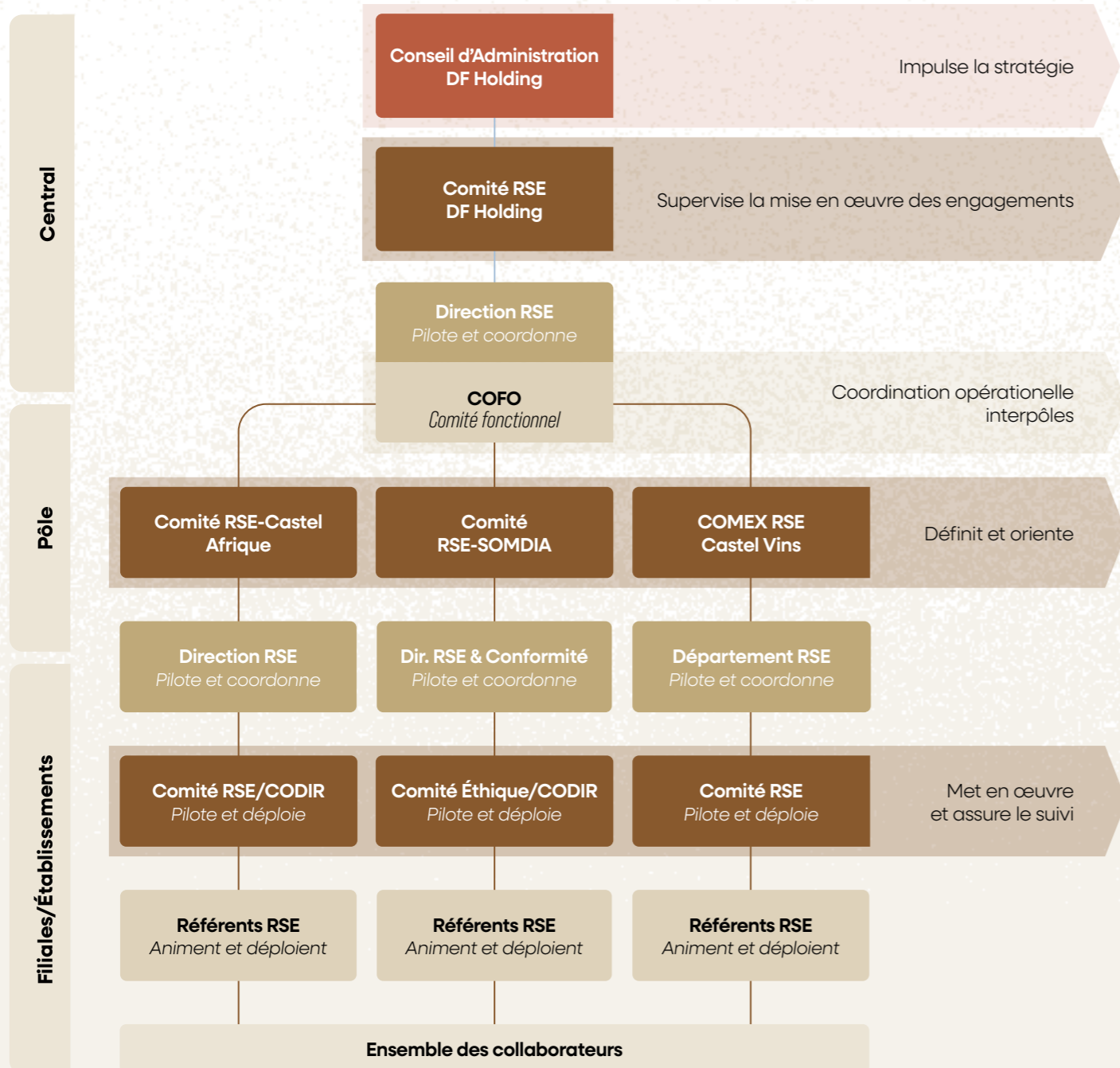
Parties prenantes	Méthodes de collaboration	Principaux sujets & attentes
 <b>Associations professionnelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Sièges dans certaines associations</li> <li>■ Participation aux groupes de travail</li> <li>■ Membres fondateurs</li> <li>■ Evènements, séminaires, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Evolution réglementaire</li> <li>■ Durabilité des activités</li> <li>■ Développement professionnel et économique</li> </ul>
 <b>Communautés riveraines</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Programmes de donations et sponsoring</li> <li>■ Rencontres avec nos sites de productions, portes ouvertes, tables rondes, etc. et réponse aux sollicitations</li> <li>■ Instances de dialogue sociétal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Respect de l'environnement et des ressources</li> <li>■ Création d'emploi direct &amp; indirect</li> <li>■ Participation au développement local (éducation, santé, etc.)</li> </ul>
 <b>Associations et ONG</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Programmes de donations et sponsoring</li> <li>■ Participation à certains forums et programmes externes thématiques</li> <li>■ Portes ouvertes de nos sites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Soutien aux projets sociaux et environnementaux</li> <li>■ Développement de l'écosystème local, création d'emploi direct et indirect et montée en compétences</li> <li>■ Respect des Droits de l'Homme</li> </ul>
 <b>Médias et réseaux sociaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Rencontres ponctuelles</li> <li>■ Portes ouvertes/visites d'usines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Transparence et accès à l'information environnementale, sociale et gouvernance du Groupe DF Holding</li> </ul>
 <b>Administrations, autorités publiques et collectivités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Réunions unilatérales &amp; bilatérales, courriers &amp; emails</li> <li>■ Collaboration &amp; partenariats</li> <li>■ Tables rondes et groupes de travail</li> <li>■ Visites de sites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Conformité &amp; évolution réglementaire</li> <li>■ Contribution économique</li> <li>■ Durabilité de l'entreprise</li> <li>■ Sécurité routière et prévention des comportements excessifs liés à l'alcool</li> </ul>

Chaque pôle d'activité a mis en œuvre des politiques et procédures pour structurer et développer le dialogue avec ses parties prenantes. Toutes les parties prenantes internes comme externes ont accès à la plateforme de signalements en ligne (<https://groupe-castel.gan-compliance.com/login>), accompagnée d'une procédure de gestion des signalements applicable aux trois pôles d'activités.



# NOTRE GOUVERNANCE

Les enjeux ESG (Environnement, Social, Gouvernance) sont intégrés dans notre structure de gouvernance, à différents niveaux.



Le Conseil d'Administration, en tant qu'organe décisionnel ultime de l'entreprise, est responsable de la surveillance des impacts, risques, opportunités et engagements RSE, et approuve la stratégie.

Le Comité de direction est responsable de l'exécution de la stratégie de l'entreprise, impulsée par le Conseil d'Administration. Le Comité de direction délègue l'exécution de la stratégie RSE au Comité RSE de DF Holding. Le Comité de direction est tenu informé de la progression RSE par l'intermédiaire de son président, qui est aussi président du Comité RSE de DF Holding.

Créé en septembre 2023, le Comité s'est réuni deux fois. Le Comité est composé d'un représentant par pôle d'activité et de la Direction RSE de DF Holding ; le Comité pouvant convier d'autres membres de la direction de l'entreprise ou toute autre personne pertinente, appartenant ou non à l'entreprise. Seuls les membres du Comité prennent part aux délibérations de celui-ci. Son président et ses membres sont désignés par le Conseil d'Administration, sur proposition du président du Comité. Le président du Comité est le Directeur Général de DF Holding Grégory Clerc.

Le Comité RSE de DF Holding est en charge des missions suivantes :

- S'assurer du bon niveau d'engagement des sociétés membres du Groupe en matière RSE ;
- Superviser la mise en œuvre des engagements RSE et la bonne gestion des impacts, risques et opportunités, y compris ceux liés au changement climatique ;
- Veiller à la mise en œuvre de la diligence raisonnable ainsi que des résultats et de l'efficacité des politiques, actions, métriques et objectifs de progrès adoptés ;

- Examiner les plans d'action du management ;

- Informer, présenter les résultats, formuler tout avis ou recommandation et assister le Conseil d'Administration dans le suivi des sujets RSE. En tant que membre du Conseil d'administration, le président du Comité RSE en informe ses membres.

Le Comité RSE de DF Holding délègue au COFO (Comité Fonctionnel) la coordination opérationnelle inter-pôles. Le COFO est composé d'au moins un représentant par pôle d'activité et de la Direction RSE de DF Holding. Son président est le Directeur RSE de DF Holding. Le Comité permet de coordonner la mise en œuvre des engagements RSE au sein des trois pôles d'activité.

Chaque pôle d'activité possède son Comité/COMEX RSE en charge de définir et d'orienter les engagements RSE en fonction de leurs spécificités. Chaque Comité/COMEX RSE est composé des Directions générales et principales fonctions (Qualité, Finance, Direction industrielle, Environnement, Ressources humaines, etc.). Il s'appuie sur les Comités RSE/CODIRs au niveau pays pour mettre en œuvre et suivre le déploiement des engagements RSE au sein des différentes filiales et sites de production. Ces comités sont présidés par les Directeurs Généraux de chaque pays et s'appuie sur des référents RSE pour déployer les plans d'actions.



# NOS PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS

## Notre méthodologie

Chacun des trois pôles d'activités (viti-vinicole, boissons et agro-alimentaire) a mené un travail d'identification et d'évaluation des risques extra-financiers selon ses méthodes et son organisation managériale. Ceux-ci ont été consolidés pour l'ensemble de la Société DF HOLDING. Le résultat final constitue une synthèse de ces travaux dont les résultats sont présentés lors des Comités organisés par pôle d'activité.

La construction de ces cartographies s'appuie sur une analyse documentaire interne (communications et questionnaires, audits, études d'impacts sociaux et environnementaux), externe (publications sectorielles, politiques des organisations interprofessionnelles viticoles, presse) et sur des référentiels internationaux (Global Reporting Initiative, ISO 26000).

Pour CASTEL Vins, le COMEX RSE, assisté des CODIR RSE, a conservé les thématiques des enjeux et des risques établis par l'analyse de matérialité de 2019. Ces enjeux et risques inhérents à la filière viti-vinicole sont hiérarchisés selon leur niveau d'impact sur la performance de l'entreprise et l'évolution de cet impact à l'horizon 2024.

Des séminaires de présentation des principes de l'évaluation de la cartographie des risques, des consultations des collaborateurs et des représentants du personnel ont permis aux filiales agroalimentaires de SOMDIA de posi-

tionner chaque risque préalablement défini dans une matrice. Celle-ci prend en compte la probabilité d'occurrence et la sévérité de l'impact afin de définir un niveau de risque, sur une échelle allant de faible à extrême. Cet exercice a permis d'obtenir une matrice des principaux risques bruts présentée en Comité de Direction hiérarchisant ainsi les priorités d'anticipation, d'évitement ou de réduction les plus pertinentes.

CASTEL Afrique a également réalisé en 2022 une cartographie des risques, qui reste pertinente pour 2023. Les enjeux de la RSE, les obligations légales et les objectifs de l'évaluation de la cartographie des risques avaient été présentés aux participants. Ensuite, des entretiens individuels avaient été menés par les référents RSE auprès de la Direction Générale, les responsables ou les équipes des principaux départements et les représentants du personnel. Ces consultations s'étaient appuyées sur les notations faites en amont de la criticité (gravité et probabilité) et de la maîtrise des risques nets en matière de droits humains et libertés, de santé et sécurité au travail et d'environnement. La criticité, pondérée par le niveau de maîtrise de l'entreprise, avait permis d'obtenir le risque net encouru. Enfin, une présentation des résultats consolidés avait précédé une dernière réunion de validation de la cartographie par le Comité de Direction de la filiale et avait marqué le lancement des plans d'actions locaux dont le référent RSE assure le suivi.

## Nos principaux risques extra-financiers



Filières vitivinicoles (CASTEL Vins)



Agro-alimentaire (SOMDIA)



Boissons (CASTEL Afrique)



Périmètre total

Gestion des énergies et changement climatique : risque d'un bilan énergétique défavorable et d'actions insuffisantes pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique



Gestion de l'eau et traitement des eaux usées : risques de prélèvements importants de la ressource en eau et de pollutions dues aux effluents non traités



Gestion des déchets et écoconception : risques de pollutions de l'environnement et de nuisance pour la biodiversité liés à une mauvaise maîtrise de la fin de vie de nos emballages



Agriculture : risques de pollutions et d'appauvrissement des sols



Préservation de la biodiversité : risque de surexploitation des ressources menant à des pertes de la diversité biologique



Santé et sécurité au travail : risques d'accidents du travail sur site ou sur route et de maladies professionnelles



Formations professionnelles et attractivité des métiers : risque de ne pas satisfaire les attentes des collaborateurs en matière de montée en compétences et risque d'une perte d'attractivité des emplois



Autres risques liés aux relations et conditions du travail : risque d'une mauvaise écoute des collaborateurs pouvant nuire aux conditions de travail (dialogue social, discriminations, politique salariale, durée du travail, harcèlement, protection sociale, égalité de traitement)



Dialogue avec les parties prenantes : risques de méconnaissance et de malentendus des attentes des parties prenantes externes



Ancrage auprès des communautés locales : risque d'inadéquation des actions de mécénat et de solidarité avec les attentes des parties prenantes



Qualité des produits : risque de défaillance dans la qualité des produits et de ne pas répondre aux attentes des consommateurs



Consommation responsable : risque de manque de prévention sur les conséquences d'une consommation abusive de produits alcoolisés et sucrés



La description de ces risques est détaillée aux chapitres suivants, suivie des politiques, dispositifs ou actions qui y répondent et d'indicateurs permettant la mesure de l'efficacité des moyens mis en œuvre pour la maîtrise de ces risques.

Chacun des trois pôles d'activités (CASTEL Afrique, CASTEL Vins et SOMDIA) applique une politique de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) adaptée à ses risques, inspirée des lignes directrices de la norme ISO 26000, et supervisée par leurs Comités RSE respectifs.





# INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES



# CHANGEMENT CLIMATIQUE

## Description des risques identifiés

Au sein de la Société DF HOLDING, les sites de production agricole et industrielle ont des besoins en énergie afin d'alimenter les installations et d'assurer leurs missions. Ces consommations énergétiques (électricité, gasoil, gaz naturel, GPL, fioul) sont des variables suivies de près d'autant plus qu'elles déterminent le bilan carbone (scopes 1 & 2), c'est-à-dire les gaz à effet de serre émis dans l'atmosphère dans le cadre des process de production.

Les enjeux de gestion de l'énergie associent donc à la fois un risque de pénurie de ressources, finies et épuisables, et un risque d'aggravement du dérèglement climatique

compte tenu du potentiel de réchauffement global des gaz à effet de serre, le tout dans un contexte géopolitique parfois fragile et incertain. La productivité agricole diminue en effet sous les effets du changement climatique : fluctuations hydrologiques, sécheresses, inondations, cyclones. Le stress hydrique est aussi un risque majeur pour le processus de fabrication de nos boissons, dont la composante eau est significative.

Les pratiques d'efficacité énergétique et l'orientation vers des sources d'approvisionnement en énergies propres et renouvelables sont ainsi encouragées.

## Politiques et procédures mises en œuvre

### Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux CASTEL Afrique

Au cœur de sa politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, la gestion de l'énergie est un axe majeur de l'engagement de CASTEL Afrique et de ses Filiales pour la préservation de l'environnement. Afin de faciliter cette démarche, 24 sites disposent d'un système de management environnemental répondant à la norme ISO 14001.

24  
sites certifiés  
ISO 14001  
en 2023

Soucieuses de l'impact environnemental de ses activités, et au-delà des certifications, l'ensemble des équipes de CASTEL Afrique (management, production, exploitation, techniques, maintenance, etc.) sont mobilisées au quotidien afin d'assurer une gestion des équipements la plus efficace possible. L'évolution des ratios des principaux postes consommateurs d'énergie (froid, air comprimé et lignes de conditionnement) est suivie de manière hebdomadaire depuis le déploiement des outils informatiques My Energy et My Performance. Ce pilotage proactif en temps réel permet de faciliter les animations hebdomadaires pour assurer l'efficacité de la production en identifiant les potentiels d'amélioration les plus prometteurs et en y répondant dans les meilleurs délais.

Afin d'approvisionner les usines en énergie renouvelable, et améliorer leur autonomie énergétique, des panneaux photovoltaïques ont été installés, notamment au Maroc, au Bénin, au Cameroun et à Madagascar. De nouvelles capacités sont également en développement, pour atteindre une capacité de production électrique d'environ 7000 kWc<sup>1</sup> en 2024.

La Tunisie possède des installations de cogénération (production simultanée d'électricité et de récupération de chaleur, avec d'excellents rendements énergétiques). Nous sommes aussi dotés d'une installation de quadrigénération, faisant partie des centrales électriques à moteur à gaz les plus récentes. Cette dernière présente les

caractéristiques d'un système de trigénération (production combinée de chaleur, d'électricité et de froid) avec en plus la récupération du dioxyde de carbone provenant des gaz de combustion du gaz naturel. Ce dioxyde de carbone est purifié et est ensuite utilisé dans les procédés industriels.

Toutes nos installations sont aussi équipées d'un système de récupération du CO<sub>2</sub> émis lors du processus de fermentation de la bière. Ce CO<sub>2</sub> est capté puis réutilisé en interne ou vendu à d'autres industries.

Nous nous engageons à améliorer l'intensité carbone des activités sur les scopes d'émissions directs (scopes 1 et 2). Concernant les émissions indirectes de gaz à effet de serre (scope 3), CASTEL Afrique a commencé à les comptabiliser notamment sur la partie amont de ses approvisionnements. Sur la partie aval, des actions sont d'ores et déjà menées, telles que l'optimisation des flux de distribution.

1. Kilo Watt-crête (kWc) correspond à une capacité de production électrique de 1 000 watts, dans des conditions standards de référence ("Standard test conditions") : ensoleillement idéal, etc.



### CASTEL AFRIQUE S'ENGAGE AU DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES LOCALES D'APPROVISIONNEMENT « LOCAL CONTENT »

En tant qu'acteur majeur du secteur brassicole en Afrique, CASTEL Afrique est engagé dans la valorisation des matières premières locales. En réduisant ses importations de matières premières, CASTEL Afrique réduit sa dépendance vis-à-vis des marchés étrangers et des fluctuations des prix internationaux. Le groupe renforce ainsi sa résilience économique et la stabilité de son approvisionnement.

De plus, CASTEL Afrique participe à la dynamisation de l'économie locale en favorisant les échanges commerciaux à l'échelle régionale et nationale. CASTEL Afrique, résolument engagés dans ses territoires, participe à la création de nouveaux emplois au sein de la filière pour répondre aux besoins de production et contribue donc à la création d'une dynamique économique régionale.

Implanté dans des territoires avec un potentiel de développement sur les volets sociaux, économiques et

territoriaux, CASTEL Afrique construit des relations de confiance avec les agriculteurs locaux pour étudier l'accompagnement dans leurs pratiques agricoles au travers du pilotage de SOMDIA. CASTEL Afrique promeut l'investissement dans des associations locales qui proposent des formations et du matériel adaptés aux agriculteurs. Les pratiques agricoles durables peuvent ainsi être transmises et privilégiées ; et la qualité et la traçabilité des matières premières utilisées pour la fabrication des produits Castel garanties. En participant à la stimulation de la demande locale de matières premières, CASTEL Afrique contribue à encourager les agriculteurs à développer et diversifier leurs cultures pour répondre aux besoins de l'industrie brassicole et plus globalement des besoins territoriaux. Enfin, cet approvisionnement local permet de réduire les distances de transport et permet donc de diminuer les émissions de gaz à effet de serre du groupe.

L'approvisionnement local favorise ainsi une production de bière plus durable, ancrée dans son territoire.



### Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (SOMDIA)

L'industrie sucrière de la canne à sucre est basée sur un procédé performant générant une énergie renouvelable à partir des co-produits de la canne. La bagasse, résidu fibreux issu du broyage de la canne à sucre, est revalorisée et permet d'assurer la fourniture en énergie thermique et électrique des usines, des bureaux, des cités d'habitation et d'un certain nombre de villages et d'installations d'irrigation pendant les campagnes sucrières. Sur certains sites, un solde positif en fin de période de production permet de poursuivre la génération d'énergie électrique à partir de bagasse en intercampagne.

Les filiales réalisent régulièrement des investissements pour mettre en œuvre des projets visant à améliorer l'efficacité énergétique de leurs sites industriels. Au cours des campagnes 2022-2023, les usines sucrières du pôle ont fonctionné en autonomie énergétique à 83,7 % à partir de leur

propre production énergétique, irrigation incluse. Plus de 4,46 millions de GJ ont été générés par les sucreries à partir de la biomasse, soit une baisse de 27 % vis-à-vis des campagnes précédentes. Pendant ces périodes, le recours aux énergies fossiles est donc extrêmement réduit. Enfin, les entités du pôle SOMDIA ont consommé 20 473 m<sup>3</sup> de carburants sur la période, soit un différentiel de 10 % vis-à-vis de 2022.

Les usines sucrières du pôle ont fonctionné en autonomie énergétique à

# 83,7%

à partir de leur propre production énergétique, irrigation incluse.

Plus de 

# 4,46

millions de GJ ont été générés par les sucreries à partir de la biomasse, soit une baisse de 27 % vis-à-vis des campagnes précédentes.





### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

La partie viti-vinicole des activités de la Société s'emploie également à réduire ses impacts environnementaux liés à sa consommation d'énergie où les principales ressources utilisées sont l'électricité et le gaz naturel.

Depuis le 1er janvier 2023, les travaux de la récente commission d'achat des énergies, ont permis de passer la quasi-totalité des entités composant CASTEL Vins\* en contrat électricité verte. CASTEL Vins soutient ainsi le développement des productions d'électricité utilisant des sources d'énergies renouvelables en France.

La mise en œuvre de systèmes de production d'électricité renouvelable in situ est aussi travaillé. Certaines de nos maisons de vins ont d'ores et déjà leurs productions en énergie renouvelable ou exploitent leurs toitures au profit d'une production renouvelable via des panneaux photovoltaïques. D'autres programmes énergie renouvelable seront prochainement déployés avec l'installation ou l'extension des panneaux photovoltaïques sur toitures et sur ombrières de parking.

Au-delà de l'origine de l'énergie utilisée, CASTEL Vins travaille sur son efficacité énergétique et œuvre ainsi à réduire ses consommations d'énergie.

Sur nos établissements (sites de production et/ou de stockage) et nos maisons de vins à travers la mise en œuvre et l'étude des données :

- Des audits énergétiques obligatoires
- Des déclarations obligatoires et plans d'actions associés du décret tertiaire. L'objectif de ce décret étant de diminuer la consommation énergétique des parcs tertiaires français d'au moins 40 % dès 2030 par rapport à une année de référence choisie (entre 2010 et 2019)

Et par l'intégration de l'évaluation des impacts énergétiques lors de nos programmes de maintenance ou nos plans d'investissements annuels des équipements (modernisation ou remplacements d'équipements obsolètes).

L'enjeu des déplacements est aussi appréhendé comme levier d'impacts vers la diminution de notre empreinte carbone à travers notamment notre plan de mobilité (PDM) pour l'amélioration des trajets domicile / travail de nos collaborateurs et l'évolution de notre parc de véhicules vers des véhicules moins émetteurs en CO<sub>2</sub>.

\* Contrat d'électricité verte sur toutes les entités CASTEL Vins en France sauf NICOLAS et filiales/sites hors de France.



“ Au-delà de l'origine de l'énergie utilisée, CASTEL Vins travaille sur son efficacité énergétique et œuvre ainsi à réduire ses consommations d'énergie.



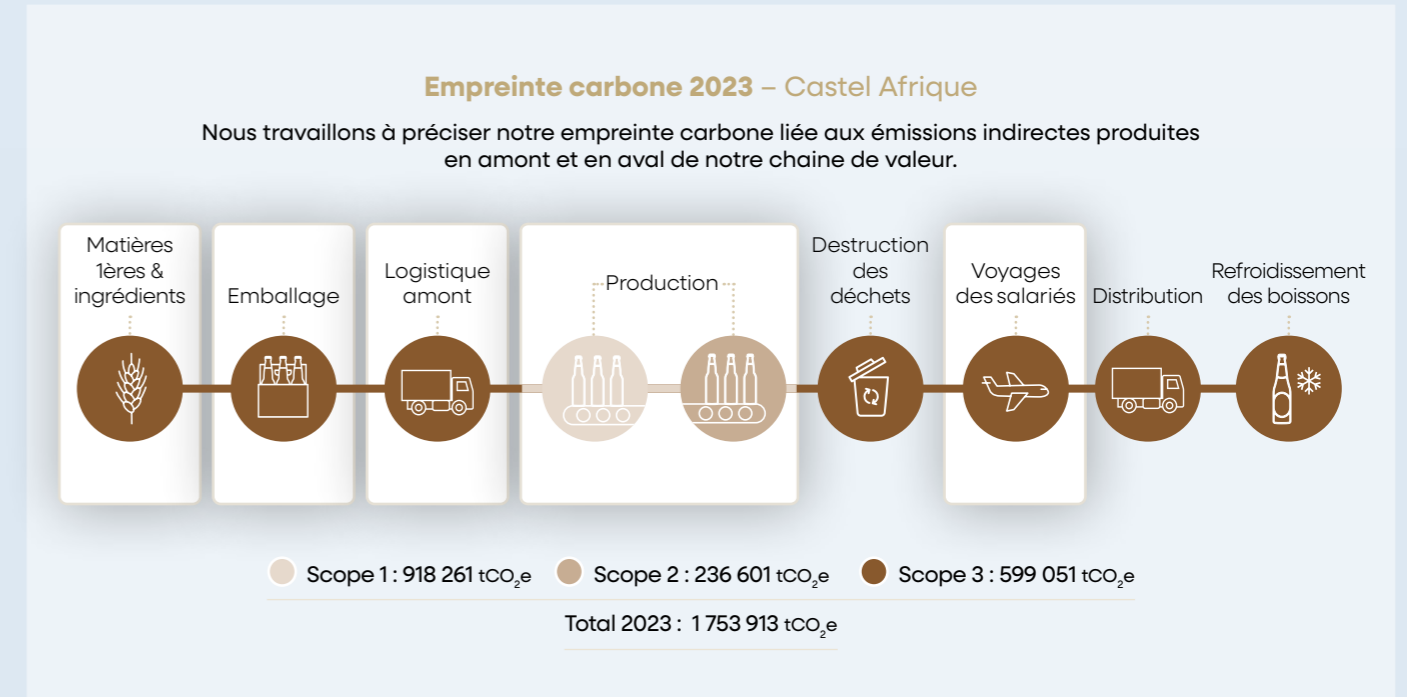
## Indicateurs de performance et de résultat

Consommations énergétiques (MWH)	2021	2022	2023
CASTEL Afrique	1 291 966	2 132 024	2 988 216
Dont verreries	/	/	418 046
Production photovoltaïque	/	/	3 688
SOMDIA	1 941 465	1 224 120	279 361 <sup>2</sup>
CASTEL Vins	49 881	59 840 <sup>1</sup>	58 539
Total	3 283 312	3 415 984	3 326 116

1. Le chiffre déclaré dans la DPEF 2022 (52 313) a été ajusté suite récupération de données d'entités jusqu'alors non connues  
 2. Cette année, l'exercice ne comprend pas la consommation d'énergie renouvelable bagasse - vapeur.

Emissions de GES (TONNES CO <sub>2</sub> e) <sup>5</sup>	2021	2022	2023
CASTEL Afrique (inclus verreries)	399 714 <sup>3</sup>	695 882	1 753 913
Scope 1			918 261
Scope 2			236 601
Scope 3			599 051
SOMDIA	86 702	68 715	102 193
Scope 1			62 764
Scope 2			39 429
CASTEL Vins	7 236 <sup>4</sup>	6 192 <sup>4</sup>	9 020
Scope 1			7 935
Scope 2			1 085
Total	493 652	770 789	1 865 126

3. BGI uniquement.  
 4. Emissions relatives aux seules données électricité et gaz naturel (scopes 1+2). Les consommations d'électricité de la Chine et de la Pologne n'ont pas été incluses en 2022.  
 5. **Scope 1** : émissions directes liées aux consommations d'énergie nécessaires à nos procédés de fabrication (boissons et verreries), ainsi que les émissions de procédés (non énergétiques, pour Castel Afrique uniquement)  
**Scope 2** : émissions indirectes liées à la production amont d'électricité nécessaire à la fabrication de nos produits.  
**Scope 3** : émissions indirectes liées aux achats de matières premières et emballages, aux transports amonts de matières premières, ainsi que les déplacements professionnels des salariés.



## Objectifs de développement durable associés





# RESSOURCES AQUATIQUES ET MARINES

## Description des risques identifiés

Les activités de production agricole et industrielle sont consommatrices en eau, et l'approvisionnement en eau salubre peut être rare et fragile, notamment dans les régions soumises à un stress hydrique. Elle est donc à préserver et à protéger en bonne intelligence avec l'environnement humain et naturel.

La filière sucrière, dans sa partie agricole, dépend entièrement de la ressource en eau, qui est donc un sujet d'importance majeure pour le pôle SOMDIA. La culture de la canne à sucre se fait soit en pluvial soit avec l'appui de matériel d'irrigation. Dans

les deux cas, les Filiales agricoles sont particulièrement attentives à la maîtrise des consommations d'eau.

Par ailleurs, des défaillances dans les systèmes de traitement des eaux résiduaires issues des process industriels ou une absence de traitement entraînent un risque de pollution du milieu récepteur (eau, sol, sous-sol, villes). Outre les problèmes de pollution, cette situation peut induire des situations de non-conformités réglementaires par le non-respect d'exigences environnementales locales ou internationales.

## Politiques et procédures mises en œuvre



### Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux - CASTEL Afrique

Au sein du pôle d'activités CASTEL Afrique, la réduction de la consommation en eau et le traitement des effluents figurent parmi les engagements de la politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise. Afin de faciliter cette démarche, certains sites de productions ont mis en place un système de management environnemental répondant à la norme ISO 14001.

Progressivement, chaque site de production a développé des animations hebdomadaires sur la thématique de la gestion de l'eau afin de déceler rapidement les consommations excessives et de réaliser les mesures correctives associées. Le suivi de l'évolution des ratios des principales machines

**24**  
sites certifiés  
ISO 14001  
en 2023

consommatrices d'eau, comme les laveuses de bouteilles et les pasteurisateurs, est mis en œuvre par le biais de l'outil informatique « My Energy » développé pour répondre aux besoins spécifiques des sites de production et ainsi faciliter l'analyse et la résolution des écarts identifiés. L'outil est installé sur tous les sites, à l'exception des sites de production en Tunisie. Des stations de traitement des eaux usées sont actuellement installées sur une majeure partie des sites de production de CASTEL Afrique et des investissements ont été effectués pour équiper davantage de sites. Un partenariat externe est en cours de développement pour renforcer notre expertise et améliorer l'utilisation des STEP existantes. Nous étudions également la possibilité de réutiliser nos eaux usées au sein

de nos sites soumis au stress hydrique. Un projet pilote est par ailleurs en cours pour utiliser le biogaz émis lors du processus de digestion des boues.

En parallèle, là où l'installation de stations d'épuration est à l'étude, nous mettons en œuvre des traitements a minima, à savoir la séparation des eaux usées et des eaux pluviales, le dégrillage, le dégraissage, l'égalisation et les mesures réglementaires (débit, pH, température, DCO<sup>1</sup> et DBO<sup>2</sup>).

Une partie de l'eau de process traitée est par ailleurs réutilisée pour les usages adaptés, notamment les laveuses de caisses, le nettoyage et les toilettes.

## Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (SOMDIA)



Chaque filiale détermine sa propre politique de gestion de l'eau, en fonction de sa situation géographique, des contraintes locales en termes d'approvisionnement, de stress hydrique et, pour les périmètres irrigués, en fonction des matériels installés. L'objectif reste avant tout la maîtrise des consommations d'eau et l'apport de la quantité strictement nécessaire à la bonne croissance des cannes. Pour la filière sucre, on distingue les utilisations d'eau pour la partie alimentation des usines et pour la partie irrigation des plantations. La canne contenant environ 70 % d'eau, celle-ci est partiellement valorisée à l'usine. Excepté la partie qui repart avec la bagasse humide, le solde évaporé lors du procédé est récupéré dans les eaux de condenseurs. En complément du procédé sucrier d'extraction du sucre, un lavage des cannes peut être opéré selon les périodes. En période sèche, les cannes sont normalement peu chargées de sable ou terre et ne sont donc pas lavées. En revanche, dès l'arrivée des pluies, il est nécessaire de laver les cannes du sable emmené lors des chargements. Ce volume dépend des sites, des moyens mis en œuvre pour la récolte et bien entendu de la durée de la campagne. Des études sur la gestion de l'eau des usines

visent à réduire autant que possible ces intrants, par exemple en recyclant des eaux de process peu chargées.

Sur tous les périmètres irrigués, l'aspersion se fait majoritairement au moyen de pivots sur des parcelles circulaires permettant une application raisonnée de l'eau sur les champs en tenant compte du stade de développement et des conditions climatiques (mesures décennales de l'évapotranspiration). Afin de limiter les consommations d'eau et d'énergie, les périmètres sont pilotés par bilan hydrique. C'est-à-dire une balance en eau qui permet pour une parcelle donnée, de faire la part entre l'eau disponible dans le sol, les apports en eau par la pluie, l'irrigation (les entrées) et la consommation faite par la plante par évapotranspiration (les sorties). Pour augmenter l'efficacité de l'irrigation et limiter les pertes, des actions sont engagées afin de convertir les réseaux de surface en réseau enterré, et équiper les pivots et rampes de régulateurs de pression. De même, les anciens systèmes d'irrigation, souvent peu efficaces en termes d'énergie et de consommation d'eau, sont progressivement remplacés par des systèmes pivots ou goutte à goutte. L'ensemble des filiales

1. La Demande Chimique en Oxygène (DCO) est la quantité d'oxygène consommée par les matières existant dans l'eau dans des conditions opératoires définies.
2. La Demande Biochimique en Oxygène (DBO) est une mesure qui évalue la consommation d'oxygène par des processus biologiques dans un échantillon d'eau. Elle permet de déterminer la quantité d'oxygène nécessaire pour la biodégradation des composés organiques présents dans l'échantillon, en utilisant des micro-organismes.



de la filière sucre ont été invitées à réduire leurs débits actuels au travers de diverses études lancées en 2020 portant notamment sur les possibilités de recyclage, l'optimisation des pompages et l'amélioration des étapes du process les plus consommatrices en eau. Cette phase d'étude a été intégrée dans un des projets stratégiques de transformation lancé par SOMDIA visant à renforcer la maîtrise de la consommation d'eau, tant pour l'irrigation que pour l'usine, permettant d'identifier des solutions à la réutilisation des eaux et à termes à la réduction de la consommation globale des filiales sucrières.

Pour la filière farine, le procédé est dit « sec ». Il est très peu consommateur d'eau. Après l'étape du nettoyage du blé, vient

l'étape du conditionnement pendant lequel un mouillage des blés est réalisé de manière à ramollir son enveloppe afin de faciliter la séparation des enveloppes et de l'amande. Il est ensuite convoyé dans un silo de repos avant d'être transféré au moulin pour le broyage et le tamisage.

Pour la filière élevage, les consommations sont minimales. Elles sont liées à l'abreuvement des poules et aux activités de nettoyage des différents espaces.

Les principales usines sucrières du pôle SOMDIA (SARIS, SUCAF CI et SOSUCAM) ont lancé des projets d'épuration des eaux rejetées en vue de les récupérer pour usage en irrigation.



### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

#### SUR LES SITES DE PRODUCTION (EMBOUEILLAGE ET/OU STOCKAGE) ET LES MAISONS DE VINS :



Les établissements de CASTEL Vins limitent leurs consommations d'eau au quotidien et la réutilisent, autant que faire se peut, dans toutes les étapes de production, tout en préservant la qualité du produit final. En 2023, le ratio d'eau des 11 centres d'assemblage & conditionnement est à 1,29 (litre d'eau par litre de vin) soit une baisse de 3% par rapport à 2022. Ce ratio est à 1,41 en considérant toutes les entités de CASTEL Vins (incluant les Sites de production et les Châteaux & Domaines).

Les eaux résiduaires au sein des centres d'embouteillage sont gérées principalement via les stations de traitements communales conformément à des conventions de rejets et spécifiquement par des stations d'épuration en propre. L'établissement CASTEL LOIRE est ainsi équipé d'une station de traitement des effluents par méthanisation depuis 2009.

#### AU SEIN DES CHÂTEAUX ET DOMAINES :

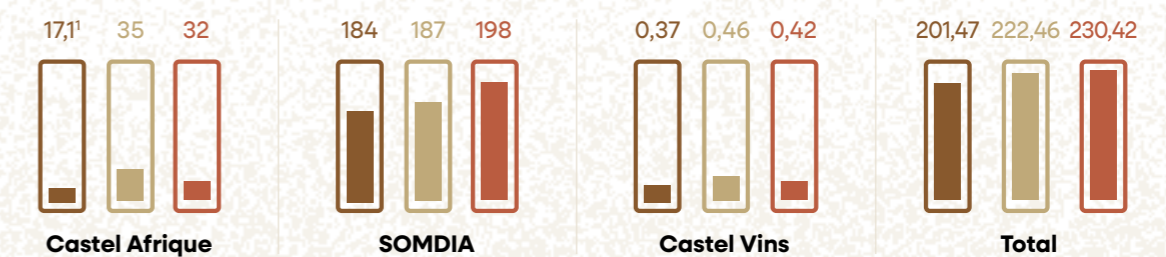
Depuis 2022, la mise en place d'un suivi des consommations en eau, avec l'installation de compteurs le cas échéant, permet de mesurer plus précisément les volumes prélevés et consommés.

Les effluents vinicoles, viticoles et phytosanitaires sont gérés selon les règles en vigueur par différents dispositifs :

- Phytobac<sup>®</sup> : système de traitements des effluents phytosanitaires grâce à une dégradation naturelle sur la majorité des Châteaux ;
- Effluents vinicoles : stockage dans des cuves de collecte pour un traitement déporté par des prestataires agréés, bassin de traitements au Château du Tour Prignac ou via une station de traitements (basé au Château du Lort) pour les effluents vinicoles de plusieurs châteaux (Lort, Malbec, Haut Coulon, Camblanes, Goëlane et Ferrande.)

### Indicateurs de performance et de résultat

#### Consommation en eau (millions de m³)



#### Ratio eau (L/L)



**-29%**

de réduction du ratio d'eau pour Castel Afrique en 2023 par rapport à 2018

1. BGI uniquement

### Objectifs de développement durable associés





# AGRICULTURE RAISONNÉE

## Description des risques identifiés

Sur le secteur agro-industriel, SOMDIA a très tôt identifié et compris que le raisonnement de ses pratiques agricoles était non seulement nécessaire pour maintenir le niveau attendu de ses rendements et la fertilité de ses sols mais également obligatoire pour assurer la durabilité de ses exploitations agricoles.

L'engagement de CASTEL Vins à certifier ses Châteaux et basculer ses marques principales vers des certifications environnementales se poursuit d'année en année. Il s'agit d'un engagement clé afin de maintenir une capacité d'adaptation et de développer des modes de production durables, assurer la pérennité du vignoble et de répondre aux attentes des consommateurs.

## Politiques et procédures mises en œuvre

### Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (SOMDIA)

Dès 2013, SOMDIA a formalisé ses efforts sur la thématique de la durabilité agricole au travers de son engagement à poursuivre la mise en place d'une agriculture raisonnée, pilier majeur du volet environnemental de sa politique de Développement Durable, renouvelée fin 2020.

#### MOINS TRAVAILLER LES SOLS

Les équipes des services agronomiques des filiales sucrières s'emploient à la mise en place d'expérimentations plurielles visant à raisonner les pratiques agricoles. Sur certains des sites de production, notamment au Cameroun et Congo, les équipes tendent vers une réduction du travail du sol : l'objectif est de réduire les préparations de sol avant plantation à l'unique

sous-solage (travail en profondeur visant à réduire la compaction et permettre une meilleure aération et infiltration de l'eau). Sur ces périmètres, ces pratiques ont démontré que les rendements pouvaient être maintenus à l'identique en supprimant l'étape du labour, permettant ainsi de maintenir la fertilité du sol en réduisant l'érosion hydrique.

#### LE COUVERT VÉGÉTAL

Les filiales de la filière sucre utilisent également des plantes de couverture pour favoriser la reconstitution de la vie du sol et en améliorer la fertilité. Le couvert végétal permet :

- la fixation de l'azote grâce au recours à des légumineuses et la réduction jusqu'à 30 % de l'apport d'engrais chimique azoté sur les plantations ;

- l'augmentation de la teneur en matière organique ;
- l'amélioration de la structure du sol à travers l'enfouissement de la biomasse végétale des plantes de couverture et la réduction de la prolifération des mauvaises herbes via le développement rapide des plantes de couverture éliminant la nécessité du second déchaumage chimique (herbicides).

#### RÉCOLTER « EN VERT »

Enfin, les directions agricoles tendent, lorsque les conditions le permettent, vers des récoltes dites « en vert » permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre liées au brûlage des cannes

à sucre, la réduction du recours aux herbicides via les pailles résiduelles restant sur les parcelles, l'érosion des sols et par extension, une meilleure protection des cours d'eau.







### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

Sur son activité viticole, CASTEL Vins défend depuis de nombreuses années une démarche agroécologique riche et diversifiée avec la recherche et mise en œuvre de pratiques viticoles plus durables :

- L'arrêt des herbicides par le déploiement d'alternatives respectueuses du milieu (travail des sols, l'enherbement inter-rangs, les semis pluriannuels et engrais verts)
- La rationalisation de l'utilisation des engrais et des produits de protection de la plante
- Le broyage des sarments enrichissant naturellement les sols en matière organique
- L'arrêt des molécules CMR (cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction) classés en catégorie 1
- Le recours à la Stimulation de Défenses Naturelles des plantes (micro-organismes vivants)
- L'usage de la méthode biotechnique de protection insecticide de la vigne qu'est la confusion sexuelle
- L'utilisation de couverts végétaux (maintien vie du sol et enrichissement en azote)
- Le maintien et la préservation de la biodiversité par l'implantation de jachères fleuries, la plantation d'haies ou d'arbres
- Le recours à l'éco pâturage (brebis au Château Cavalier, vaches au Château Beychevelle)

Et la reconnaissance de nos pratiques à travers nos certifications environnementales :

- Vingt de nos châteaux & domaines sont labellisés par la certification Terra Vitis depuis plus de 10 ans mais aussi plus récemment dans la certification environnementale HVE (Haute Valeur Environnementale).
- Château Beychevelle, Château Beaumont et Château Magnol sont par ailleurs investis dans la certification ISO 14001 à travers le système de management environnemental (SME) pour les vins de Bordeaux, dans le cadre d'une démarche collective sous l'égide du CIVB (Conseil Interprofessionnel des Vins de Bordeaux).

- La certification en viticulture biologique est aussi une démarche plébiscitée au sein de nos Domaines et Châteaux avec le Clos des Orfeuilles (Muscadet Sèvre et Maine) en agriculture Biologique depuis le millésime 2012 et cinq Châteaux en conversion comme les Châteaux L'Hyvernière et les Hautes Cottières en Loire, les Châteaux Montlabert et Magnan La Gaffelière à Saint Emilion ou le Cru de la Maqueline à Bordeaux.

Cet engagement des Châteaux consolidé par l'obtention des certifications environnementales a été adopté par les principales marques depuis plusieurs années. CASTEL Vins accompagne pour cela ses partenaires vigneron avec un appui dans l'obtention de la certification Terra Vitis. C'est ainsi que les sociétés commerciales de CASTEL Vins et les maisons de vins portent ces démarches avec la commercialisation en 2023 de :

# 28%

des ventes certifiées avec un label environnemental :

# 18%

des ventes en Terra Vitis

# 8%

des ventes en HVE

# 2%

des ventes en biologique

Les établissements de CASTEL Vins, centres d'embouteillage et/ou logistique et les maisons de vins contribuent à cet engagement en étant eux aussi certifiés, en tant qu'embouteilleur et distributeur, de ces vins labellisés.

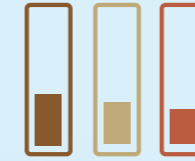
### Indicateurs de performance et de résultat

Part des superficies récoltées « en vert » (%)

■ 2021 ■ 2022 ■ 2023

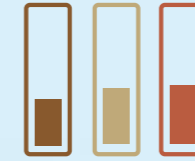
#### SOMDIA

43% 40% 39%



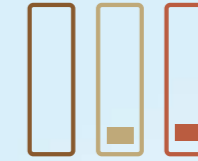
SUCAF Gabon

41% 45,7% 46%



SUCAF CI

/ 9,8% 10%



SOSUCAM

### Objectifs de développement durable associés





# BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

## Description des risques identifiés

La protection de la biodiversité est une thématique majeure pour le pôle agro-industriel de la Société DF HOLDING. Dans le cadre des activités de la filière sucre, le pôle d'activité SOMDIA s'attache à réduire les impacts associés à la valorisation de ses baux emphytéotiques au travers de la mise en œuvre des plans de gestion environnemental et social de son périmètre sucrier, intégrant systématiquement des actions de préservation de la biodiversité. Ces actions sont complétées par des initiatives de reboisement.

Les paysages viticoles constituent un important réservoir de biodiversité. Le pôle CASTEL Vins veille ainsi à contribuer à la biodiversité en limitant l'utilisation des produits phytosanitaires pour éviter une détérioration de l'écosystème. Une intégration paysagère est respectée au sein de ses établissements de production afin d'obtenir des bâtiments adaptés au paysage local.

## Politiques et procédures mises en œuvre

### Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (SOMDIA)

Conformément aux exigences légales locales, chacune des filiales du pôle SOMDIA réalise une Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en amont du lancement d'un nouveau projet, ou en phase de renouvellement. Ces études permettent d'évaluer l'état initial de la flore et de la végétation. La préservation de la biodiversité sur les sites et leur zone d'emprise est recommandée selon les contraintes environnementales locales. Ces recommandations font partie intégrante du Plan de gestion environnemental et social (PGES) résultant de l'étude.

En 2023, la SOSUCAM a rassemblé dans une seule étude les 4 EIES existants à jour au sein de la filiale afin d'établir un EIES unique sur l'ensemble de son périmètre.

La SARIS Congo et la SUCAF CI ont quant à elle respectivement lancé de nouvelles études sur les projets de distillerie afin d'évaluer les potentiels impacts sur l'environnement de tels projets, et d'identifier les

actions à déployer pour préserver et prévenir les potentielles atteintes.

A titre d'exemple, les études réalisées sur le périmètre de la SUCAF CI avaient permis de recenser plus de 150 espèces végétales dont 10 espèces à statut particulier, rare ou menacé d'extinction, ainsi que 53 espèces d'oiseaux et une quarantaine d'espèces de mammifères. De manière à s'assurer de la protection de ces espèces vis-à-vis de l'influence anthropique et les efforts de sensibilisation des populations riveraines, une clôture entourant la zone de conservation avait été installée.

Par ailleurs, plusieurs filiales poursuivent leurs efforts pour le reboisement, comme la société SARIS Congo qui contribue chaque année à la journée nationale de l'arbre, fixée le 6 novembre. En 2023, 23 350 plants d'eucalyptus et de teks ont été plantés sur une superficie de plus de 3 hectares.



## BIEN-ÊTRE ANIMAL

La SMAG, filiale gabonaise du pôle SOMDIA, dispose d'un élevage de poules pondeuses en vue d'approvisionner le marché gabonais en œufs. La question du bien-être animal est un sujet d'attention. De manière à s'améliorer sur cette thématique, la SMAG a, depuis plusieurs années, travaillé sur les libertés pour le bien-être animal telles que définies par l'Organisation mondiale de la santé animale, notamment sur l'absence de faim, de soif et de

malnutrition et l'absence de douleur, de lésions et de maladie. L'élevage de la SMAG est conçu de telle manière à ce que les poules soient élevées avec la lumière du jour, qu'elles disposent d'une inspection quotidienne et soient nourries avec des aliments de qualité, qui sont contrôlés en amont au travers d'un plan de contrôle dédié. Enfin, un programme de prophylaxie est établi, avec notamment la visite régulière de vétérinaires pour suivre l'état de santé de l'élevage.





### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

La politique de Conservation de l'Environnement de l'entreprise vise à favoriser la biodiversité et à ne pas perturber l'écosystème. CASTEL Vins s'inscrit ainsi dans la préservation de la biodiversité en limitant l'utilisation d'intrants (engrais chimiques, produits phytosanitaires) et en développant les espaces préservés (infrastructures agroécologiques) pour éviter une détérioration de l'écosystème.

#### CHÂTEAUX & DOMAINES

Au sein de nos Châteaux et Domaines, le maintien et le développement de la biodiversité sont favorisés par l'intégration d'un écosystème viticole vivant comme facteur clé de maintien de la conduite du vignoble avec :

- Des zones végétalisées entretenues et des espaces laissés à la nature, des jachères, des bois et forêts, etc., autant d'Infrastructures Agroécologiques (IAE) utiles à la biodiversité.
- Des zones préservées comme la zone Natura 2000 au Château BEYCHEVELLE
- La préservation ou replantation de haies protectrices comme au Château Magnol avec 300 m linéaire de haie Champêtre, c'est-à-dire composé d'un mélange d'arbustes du terroir, planté par une association girondine (Arbres et Paysages).
- La plantation d'arbres (Château de l'Hyvernière)
- La mise en place de jachères mellifères ou nectarifères (semis de plantes productrices de pollens et nectars qui permettront aux insectes pollinisateurs de trouver plus facilement des ressources alimentaires: luzerne, colza, lavande, etc.).
- Le maintien ou l'installation de ruches sur certaines propriétés, les abeilles étant, de par leur activité pollinisatrice, un maillon essentiel de la chaîne en matière de survie, de qualité et de rendement des végétaux
- L'ensemble des pratiques viticoles d'alternatives aux produits phytosanitaires de préservation des sols en place ou en étude sur de nombreux Châteaux : enherbement naturel en inter-rang, engrais verts ou céréales sont semés en inter-rangs
- La mise en œuvre de l'éco-pâturage, technique agricole qui consiste à entretenir les sols et cultures grâce au pâturage d'animaux herbivores afin de diminuer les

méthodes mécaniques ou chimiques lié au désherbage (Château Beychevelle avec un partenariat avec un éleveur de vaches et Château Cavalier avec 800 brebis accueillies sur 40 hectares de nos vignes)

Cette approche de préservation de la biodiversité commence elle aussi à être appréhendée sur les établissements et les maisons de vins :

- Les nouveaux bâtiments sont conçus et aménagés, autant que faire se peut, pour accompagner la préservation de la biodiversité et les espaces verts aux abords des usines sont entretenus.
- Sur CASTEL Nouvelle Aquitaine (Blanquefort), le bâtiment du chai à barriques est construit avec une toiture végétalisée, les abords du nouveau site de stockage sont arborés et végétalisés et une zone verte a été aménagée avec de la jachère fleurie, un nichoir à oiseaux, un hôtel à insectes et une dizaine d'arbres fruitiers ont été plantés
- A Beaune, CASTEL Bourgogne entretient des vignes sur le parc, ces dernières sont des porte-greffes qui vont servir de support au greffon afin de renouveler le matériel végétal du bourguignon.
- NICOLAS, en tant que caviste, organise la récupération des bouchons au profit de la plantation de chênes lièges dans les Pyrénées Orientales et soutient par ailleurs, par le versement d'une partie des fonds collectés par la vente des sacs en magasins, l'Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV) et la SICAREX (Beaujolais), contribuant à la mise en place d'un conservatoire régional de variétés de vigne et la promotion d'une innovation variétale.

# 36

ruches implantées (+50 % vs N-1)

# 84 hectares

de surfaces végétalisés sur nos établissements et maisons de vins représentant 51% des surfaces foncières

Sur nos propriétés, plus de

# 340 hectares SET\*

ou 500 kilomètres linéaire d'IAE (Infrastructures AgroEcologiques)

\* Surfaces Equivalentes Topographiques

### Objectifs de développement durable associés





# UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

## Description des risques identifiés

En tant qu'acteur économique majeur dans l'industrie des boissons et de l'agro-alimentaire, les activités de la Société DF HOLDING sont génératrices de différents types de déchets causant un risque de pollution pour l'environnement et constituant un facteur de nuisances pour la biodiversité si la fin de vie de ces déchets n'est pas maîtrisée.

Les déchets générés par les activités des filiales sont nombreux et divers, et la plupart d'entre eux constituent des matières premières « secondaires » valorisables en agriculture ou dans l'industrie (bagasse, mélasse, écumes, drêche, palettes, huiles, etc.). Les entités locales implantées en Afrique ont impulsé différentes expérimentations de va-

lorisation de ces matières solides, boueuses ou liquides. Toutefois, faute principalement à l'absence de filières et de professionnels de la récupération, du recyclage et du traitement des déchets, ceux-ci ne sont pas tous entièrement ni correctement évacués.

De plus, afin de garantir la qualité et la protection des produits pendant le transport, et d'assurer leur bonne présentation, les produits commercialisés nécessitent un conditionnement adapté. L'emballage est ainsi un support d'information répondant à des normes de sécurité des denrées alimentaires. Ces fonctions essentielles sont donc à préserver tout en intégrant les enjeux de réduction des impacts sur l'environnement dès la conception de l'emballage.



## Politiques et procédures mises en œuvre

### Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux CASTEL Afrique

Inscrite dans la politique de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise de CASTEL Afrique, la gestion des déchets de production et d'emballages a pour objectif de réduire leur impact environnemental et de soutenir le développement d'une économie circulaire au travers d'une revalorisation ou d'un réemploi des matières.

*Agir contre la pollution résultant des matières plastiques est une priorité pour CASTEL Afrique.*

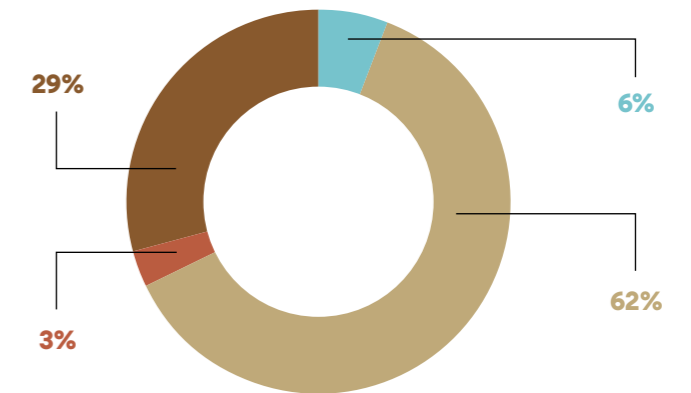
Bien qu'ayant démontré sa praticité quant à son transport allégé, l'emballage plastique à usage unique s'avère nuisible et polluant pour les écosystèmes et la biodiversité équilibrant le vivant sur la planète.

La durée de la dégradation d'une bouteille plastique varie de 100 à 1 000 ans, et en se décomposant, les microplastiques peuvent s'infiltrer dans les organismes vivants.

Face à ce fléau grandissant, et conscient de sa responsabilité d'y répondre, CASTEL Afrique privilégie le verre consigné pour les emballages de ses boissons. 8 pays sur 21 sont sortis du PET, pour privilégier uniquement la production à partir d'emballages en verre.

Type d'emballage :

● Canette  
● Verre  
● FÛT  
● PET



Etant un matériau réutilisable en moyenne 30 fois, le verre consigné permet de réduire considérablement les déchets produits pour cette filière. La consigne débute avec la récupération des bouteilles en verre chez les clients. Elles sont ensuite lavées, puis inspectées par des caméras permettant de détecter

les défauts (bouteille ébréchée, fêlée, etc.), pour enfin être réutilisées comme contenant. Afin de promouvoir le choix du verre consigné, des supports de communication ont été diffusés aux Filiales souhaitant mettre en place une campagne de sensibilisation.

Les actions d'écoconception des emballages se poursuivent : réduction du poids des bouteilles plastiques (préformes) et de la taille des bouchons ; diminution de l'épaisseur et de la largeur du film plastique ; consigne et transformation des casiers en plastique transportant les bouteilles en verre. Lorsqu'ils sont usés, ces casiers sont broyés dans le but de fabriquer de nouveaux casiers.

Par ailleurs, le développement du secteur du recyclage des matières plastiques est suivi de près localement. Alors que de nouveaux acteurs entrent sur ce marché, la transformation en matière recyclée respectant les normes de sécurité des denrées alimentaires s'avère complexe et incite donc à identifier d'autres débouchés pour la valorisation du plastique. Nous déployons notamment des bacs de collecte et soutenons également des associations en charge de collecter les déchets plastiques. Nos collaborateurs se mobilisent aussi chaque année pour organiser des journées de collecte et nettoyage de zones particulièrement polluées par les dé-





chets plastiques. A cette occasion, un travail de sensibilisation aux bons gestes à adopter est effectué auprès des parties impliquées (écoliers, riverains, consommateurs, etc.).

Une grande partie des déchets produits sur les sites sont valorisés sur le site même ou par une autre entité du pôle d'activité (le groisil est envoyé aux verreries, les casiers usés sont broyés et réutilisés pour fabriquer de nouveaux casiers, le réemploi de palettes, de sacs, de bidons etc.), ou par le biais de partenaires extérieurs (la drêche issue des céréales pour l'alimentation du bétail, la ferraille, l'huile de vidange, le carton, le papier etc.). Les déchets non

valorisés pour la filière des bières, des boissons gazeuses et des eaux, comprennent tous types de déchets produits sur site et envoyés en décharge.

**90%**  
des emballages de nos bières sont en verre consigné.

## VERRERIES

Grâce à ses trois sociétés de verreries africaines, Castel Afrique renforce son engagement en faveur de la protection de l'environnement. Éléments essentiels de l'amont brassicole, elles offrent à Castel Afrique une plus grande maîtrise de sa chaîne d'approvisionnement notamment sur les coûts, la qualité et les délais de livraison des bouteilles en verre.

Castel Afrique opte ainsi pour une approche durable et responsable en favorisant l'utilisation de bouteilles en verre réutilisables qui constituent une alternative durable aux emballages en plastique. En promouvant l'utilisation du

verre et en encourageant la mise en place de la consigne, le groupe contribue à réduire les déchets plastiques et favoriser une économie circulaire.

Outre les avantages environnementaux, ses verreries africaines renforcent également l'engagement de Castel Afrique envers l'humain et le développement socio-économique local. Castel Afrique contribue en effet activement au développement de l'industrie verrière locale, favorisant ainsi la croissance économique et la création d'emplois au sein de la région.



## Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (SOMDIA)

La majorité des filiales de la filière de sucre et de farine ont intégré la thématique de la gestion des déchets dans leur stratégie de responsabilité sociétale. Les filiales effectuent une sensibilisation régulière des travailleurs au tri adéquat des déchets. La plupart des sites se trouvant en milieux isolés, les filiales ont développé de nombreux contrats avec des sociétés prestataires agréées à l'enlèvement et au traitement des déchets dangereux.

Pour la filière sucre, les coproduits de la canne à sucre sont systématiquement revalorisés pour des applications annexes économes et profitables pour l'environnement :

- La bagasse, résidu fibreux de la canne à sucre, est stockée et permet la production d'une énergie renouvelable servant à l'alimentation des usines. En 2023,

90% des plus de 984 000 tonnes de bagasse produites ont été réutilisées pour la production d'énergie, réduisant ainsi le recours aux énergies fossiles.

- La mélasse, sirop épais issu du processus de fabrication, est utilisée pour l'amendement des sols, mais également pour réduire les émissions de poussière sur les pistes. En 2023, 89% des 134 516 tonnes de mélasse produites ont été réemployées pour ces applications.
- Les écumes, résidus organiques issus du processus de fabrication, sont utilisées en qualité d'amendements des sols pour réduire l'utilisation des engrais chimiques. En 2023, 95% des 104 620 tonnes d'écumes produites ont été revalorisées dans les plantations.



## Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

CASTEL Vins s'efforce chaque jour d'améliorer la gestion des déchets de production et d'emballages, tant en amont (écoconception et réduction) qu'en aval (valorisation et

amélioration de la recyclabilité), afin de réduire l'impact environnemental des activités de CASTEL Vins.

### SUR NOS CHATEAUX & DOMAINES

Le principe d'économie circulaire est appliqué chaque jour par nos pratiques de viticulture responsables limitant les intrants (moins de produits à jeter et d'emballages par exemple), nos itinéraires œnotechniques optimisés et notre gestion de chacun de nos déchets produits selon les circuits de valorisation disponibles :

- **Les déchets verts usuels** (bois de taille ou sarments, pieds de vigne morts, feuilles, herbes) sont valorisés principalement in situ (amendement des parcelles après broyage, paillage pour parterre, dons aux riverains pour valorisation énergétique).
- **Les co-produits issus de la vinification** (déchets vinicoles) : marcs de raisin,

bourbes et lies, voire vin, etc. illustrent cette notion d'économie circulaire. Ces sous-produits sont en effet valorisés par les distilleries vinicoles locales dans divers débouchés (alimentaire, agricoles, industriels, énergies renouvelables) en devenant une multitude de nouveaux produits : alcools, huile de pépins de raisin, engrais organiques, etc.)

- **Les emballages des produits œnologiques et produits phytosanitaires** sont collectés via le programme de gestion des déchets des emballages plastiques d'A.D.I. VALOR (agrément ministériel) pour être valorisés. Ce même programme est suivi pour nos produits périmés (produit phytopharmaceutique non utilisable (PPNU)



**A L'EMBOUEILLAGE ET AU CONDITIONNEMENT**

Depuis plus de dix ans, nos équipes marketing et notre centrale d'achats travaillent à la création d'emballages optimisés selon leurs circuits de distribution. Ces travaux ont permis d'offrir sur nos marques stratégiques des améliorations notables : un emballage verre allégé sur notre marque ROCHE MAZET, notre gamme LISTEL SAS (Listel, Billette, L'Estil et Soùbil) désormais en poche transparente PE/EVOH/PE recyclable.

Pour renforcer cette approche, un groupe de travail « RSE CAGC, Emballages & Achats Responsables » constitué de la cellule d'achats des emballages (CAGC), des directions marketing, de la direction industrielle et du service RSE a pour mission d'élaborer, animer et coordonner les actions sur les emballages et récemment de déployer le plan de prévention et d'écoconception. Ce nouveau dispositif obligatoire, issue de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et pour une économie circulaire (AGEC), a pour ob-

jectif de réduire l'usage de ressources non renouvelables, d'accroître l'utilisation de matières recyclées et d'accroître la recyclabilité des emballages dans les installations de traitement situées sur le territoire national. C'est naturellement que CASTEL Vins s'est alors inscrit en octobre 2023 dans le plan sectoriel Vins & Spiritueux.

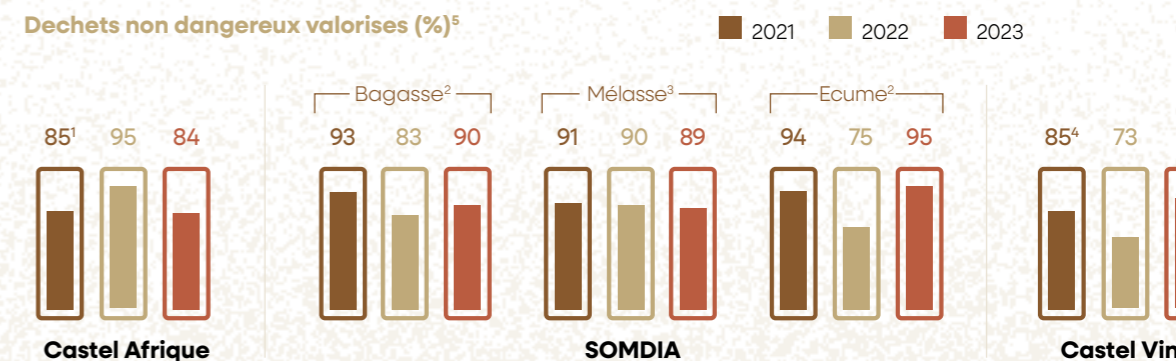
Pour chaque catégorie d'emballage, il est ainsi étudié les 5 principes suivants : Suppression, réduction, intégration de matière recyclée, apte au recyclage, et réutilisation. L'ensemble de ces dispositions sont autant de déchets en moins chez nos consommateurs. Au niveau de la bouteille verre, au-delà de la réduction autant que faire se peut du poids du verre, CASTEL Vins reste un acteur engagé vers le recyclage avec une offre de vins consignés pour nos circuits (RHF: restauration hors foyer) et des initiatives sur le réemploi (COVINO à La Réunion) avec l'association REUTILIZ). Pour nos produits conditionnés en bag In Box®, de nombreuses actions portent déjà leurs fruits : le retrait des poignées plastiques pour plus de 40% de nos volumes, le remplacement des robinets longs en court et des robinets noirs en version translucide (sans perturbateur de tri). Pour nos produits conditionnés en bouteilles PET : La mise en œuvre du bouchon solidaire (bouchon attaché au contenant) et l'allègement du bouchon mais aussi l'intégration de rPET (polytéréphtalate d'éthylène recyclé) dans les produits (100 % des bouteilles PET 25 cl contient au moins 25 % de rPET)

Enfin, grâce au travail des équipes terrain sur la collecte, le tri et la recherche de filières de valorisation auprès de prestataires régionaux, CASTEL Vins valorise plus de 90% de ces déchets en 2023 :

- La valorisation de nos déchets bouchons reste une spécificité filière puisqu'ils sont récupérés par des associations pour être triés puis recyclés. En 2023, 16 Tonnes de bouchons ont notamment été recyclés par AGIR CANCER GIRONDE que nous soutenons depuis 2016.
- Les déchets dangereux suivent quant à eux les dispositions réglementaires françaises avec des filières spécifiques et sont tracés via le dispositif numérique Track-Déchets.



Quantité de déchets non dangereux (tonnes)	2021	2022	2023
CASTEL Afrique	362 801 <sup>1</sup>	643 245	835 517
<b>SOMDIA</b>			
Bagasse	1 086 114	1 028 377	984 237
Mélasse	145 697	139 545	134 516
Ecume	111 205	104 336	104 620
CASTEL Vins	6 346	9 906	9 346
Total	1 712 163	1 925 409	2 063 763



**Objectifs de développement durable associés**



1. BGI uniquement.  
 2. Les données 2022 Bagasse et Ecume (93% et 90%) publiées dans la DPEF 2002 ont été corrigées.  
 3. Hors Sucaf RCA.  
 4. Sites d'embouteillage et de conditionnement CASTEL FRERES uniquement.  
 5. Les déchets non valorisés s'élèvent à 133 682 tonnes pour Castel Afrique et 833 tonnes pour Castel Vins en 2023.








INFORMATIONS  
SOCIALES



# EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE

En plaçant l'être humain au centre de sa stratégie, le développement du capital humain valorise les femmes et les hommes de talent, assure une meilleure attractivité sur un marché des compétences de plus en plus concurrentiel et renforce la capacité d'inclusion et de rétention. La gestion des effectifs est rythmée par la saisonnalité des activités propres à chacun des pôles, résultant d'une contractualisation à des employés temporaires, notamment externes. Le tableau ci-dessous comptabilise les effectifs physiques permanents et temporaires présents à la clôture de l'exercice au 31.12.2023.

Effectif total (au 31/12/2023)	2021	2022	2023
 CASTEL Afrique	/	45 202	45 223
Permanents	/	30 097	27 278
Temporaires	/	14 923	17 945
 SOMDIA	10 648	10 374	9 779
Permanents	3 425	3 241	3 061
Temporaires	7 223	7 133	6 718
 CASTEL Vins	91	2 269	2 238
Permanents	1 868	2 078	1 934
Temporaires	188	191	304
<b>Total</b>	<b>32 012</b>	<b>57 663</b>	<b>57 240</b>
Permanents	18 008	35 416	32 273
Temporaires	14 004	22 247	24 967

L'effectif temporaire inclut nos effectifs externes (intérimaires), excepté pour Somdia. Les effectifs permanents de Castel Afrique et Castel Vins comprenaient nos effectifs en CDD en 2022, ils ont bien été intégrés aux effectifs temporaires en 2023.

## Santé & sécurité au travail

### Description des risques identifiés

Les activités de production et de distribution de la Société comportent des facteurs de risques d'accidents du travail intrinsèques aux environnements agricoles, industriels et de distribution. Les risques de maladies professionnelles sont issus de l'exposition habituelle, plus ou moins prolongée, d'un travailleur à un risque physique, chimique, biologique, ou résultent des conditions dans lesquelles il exerce son activité professionnelle. Sans protection adéquate

à des facteurs de risque identifiés, un employé est susceptible de développer certaines pathologies. De plus, opérant au sein de plusieurs pays, les législations locales reconnaissent et répondent aux cas de maladies professionnelles de manière différenciée. Finalement, les risques liés à l'alcoolisme et au diabète causés par des abus de consommation de la part des employés sont également identifiés comme des risques probables.







### Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Premier pilier de sa Politique RSE, la garantie de la sécurité de tout un chacun est un engagement prioritaire pour l'ensemble des filiales de CASTEL Afrique. L'assurance d'un environnement sain et sécurisé s'applique à la fois à tous les employés permanents et temporaires de la Société, ainsi qu'aux personnes extérieures présentes au sein des établissements de CASTEL Afrique et aux riverains proches des routes de distribution.

Les départements locaux en charge de la Sécurité (QHSE ou équivalent) élaborent ainsi des politiques ou des dispositifs permettant d'identifier et de mettre en œuvre des mesures de santé et de sécurité au travail alignées aux directives de la politique RSE et répondant aux risques significatifs spécifiques des métiers et du contexte de chaque pays.

Dans un objectif d'atténuation et de réduction de ces risques de santé et de sécurité au travail, CASTEL Afrique et ses filiales ont donc poursuivi le contrôle de la bonne application de ces mesures en 2023, et plus particulièrement :

- les formations et les sensibilisations à la sécurité et à la santé au travail, et notamment lorsque des dangers spécifiques sont identifiés (sécurité routière, conduite des chariots élévateurs, travail en hauteur, travail confiné, conduite défensive, premiers secours etc.) ;
- la disponibilité des équipements de protection individuelle et collective, et le contrôle de leur port et bon fonctionnement (masques, lunettes, chaussures, douches lave-yeux, extincteurs, signalétique, etc.) ;
- les simulations d'incidents (déversements de produits chimiques, incendies etc.) ;
- les visites médicales (incluant des visites de prévention spécifiques pour les métiers à risques) et la présence de personnel médical aux infirmeries ;

- les contrôles de sobriété et le dépistage de maladies (telles que le diabète, le cancer du sein et de la prostate), et les mesures de sensibilisation associées ;
- la maintenance préventive des équipements industriels ;
- les plans de contrôle sécurité.

Le taux de conformité du port des EPI est suivi par service et la sensibilisation continue et quotidienne est faite auprès de l'ensemble des équipes. Les informations liées aux accidents du travail sont suivies de près via les taux de fréquence et taux de gravité des accidents du travail avec arrêt. Ce reporting permet une analyse plus approfondie : par type d'accident - sur site, hors site, notamment sur route, et accident de trajets - ; par catégorie d'employé - interne ou externe.

La procédure de gestion des signalements est également un outil supplémentaire afin de permettre aux employés d'alerter et de signaler plus efficacement des cas de non-conformités probables ou avérés et ainsi de prévenir les risques en matière de santé et de sécurité au travail.

27  
sites certifiés  
ISO 45001  
en 2023



### Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (SOMDIA)

En 2023, les actions de prévention des risques liés à la sécurité au travail se sont multipliées. Les accidents de travail avec arrêt ont été réduits de près de 24%, passant de 376 accidents avec arrêt en 2022 à 285 en 2023. Cette bonne évolution a été atteinte grâce à la continuité des efforts vis-à-vis du respect des mesures préventives et des consignes de travail, à l'instar du port des équipements de protection individuelle, complétée par des contrôles inopinés et réguliers au sein des filiales. Le taux de fréquence a, quant à lui, diminué passant de 18 en 2022 à 13,7 en 2023, ce qui engage le Groupe à poursuivre ses actions. Les engagements en matière de santé et sécurité au travail constituent un axe majeur du projet de transformation de SOMDIA, notamment à travers la poursuite des efforts continus pour le déploiement d'une culture santé et sécurité au travail au sein des filiales.

Les sociétés du pôle SOMDIA disposent d'unités de soins dédiées, en fonction de leur contexte d'implantation géographique. Pour les sucreries, compte tenu de leur lo-

calisation en milieu rural, elles sont dotées de centres médicaux intégrés à l'exploitation au sein desquels exerce un personnel qualifié (médecin en propre ou vacataire, infirmiers, aides-soignants, ambulanciers etc.). En 2023, près de 130 soignants font partie des effectifs de SOMDIA. Ils ont réalisé 34 436 consultations médicales au profit des collaborateurs de la Société, 18 463 au profit de leurs ayants droit et 15 084 à destination des populations vivant en périphérie directe des différents sites.

Des actions de promotion de la pratique d'activités physiques sont réalisées en faveur des collaborateurs, et de leurs familles : tournoi de foot - dont au nom de la marque de sucre du Groupe -, marches sportives, etc. Au Siège du Groupe SOMDIA, à Paris, au travers de l'association sportive dédiée, une salle de sport équipée est mise à disposition des collaborateurs. Tous ces éléments permettent de favoriser la cohésion entre les équipes et de promouvoir la pratique d'une activité physique et sportive régulière.







### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)



Garantir des conditions de travail sûres et saines est une responsabilité importante pour les employeurs et les travailleurs eux-mêmes car les risques pour la santé et la sécurité au travail peuvent avoir de graves conséquences. Pour prévenir et réduire les risques en matière de santé et de sécurité au

travail, il est important de mettre en place et garantir des politiques et des pratiques de travail sûres. Pour se faire, CASTEL Vins abordent la santé au travail sur 3 temps : la prévention, la formation et la communication en vue de tendre, chaque jour un peu plus, vers le zéro accident.

#### PRÉVENTION

La prévention représente toutes les étapes qui permettent d'anticiper les dangers. Les CSE (comité social et économique), CSSCT (Commission santé sécurité et conditions de travail du CSE), l'ensemble des directions, des services RH et référents sécurité sont ainsi autant d'organes actifs à la santé, sécurité et prévention.

- DUERP (Document Unique et d'Évaluation des Risques Professionnels), premier outil de prévention et d'amélioration de la sécurité par l'évaluation des risques : mis à jour annuellement par nos équipes, il a pour but d'améliorer la sécurité et la santé physique et mentale des travailleurs en analysant les conditions de travail, mettant en œuvre

les moyens d'évitement, suppression ou limitation des risques professionnels, en améliorant les situations existantes et en définissant les actions de prévention à mener. Cet outil nous permet par ailleurs de satisfaire aux exigences réglementaires.

- Analyses de tous les accidents : Chaque accident analysé induit la mise en place d'actions de prévention, sensibilisation et d'informations.
- Équipement de protection : Les travailleurs sont équipés de vêtements et d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés pour minimiser les risques pour leur santé et leur sécurité.

#### FORMATION ET COMMUNICATION

Les travailleurs doivent être formés et informés sur les risques liés à leur travail et sur les mesures de prévention mises en place pour leur sécurité :

- Former les nouveaux salariés, et garantir la formation continue pour les salariés présents : Conformément aux plans de prévention et aux nouvelles dispositions

réglementaires françaises, des formations régulières Santé & Sécurité sont réalisées : permis cariste/CACES, habilitation électrique, secourisme, incendie, utilisation de produits dangereux, machines spécifiques, sensibilisation sur les gestes de premiers secours, gestes et postures, etc... et vont désormais être consignées dans un passeport prévention. Récemment, chaque élu CSE (Comités Sociaux Économiques) suit une formation de 5 jours concernant la santé, la sécurité et les conditions de travail.

- S'engager vers plus de prévention et soins personnalisés avec notamment les interventions de notre infirmière chez NICOLAS et CASTEL FRERES Ile de France ou le déploiement des nouvelles dispositions de la loi « santé au travail » (visite médicale de mi-carrière, un rendez-vous de liaison ou des visites médicales de pré reprise à 30 jours ou de reprise à 60 jours lors d'arrêts de travail), la mise en place le cas échéant de cellule accompagnement : intervention d'une assistante sociale et cellule « Cancer et Emploi » chez NICOLAS, une assistante sociale chez LFE PAYS BAS.
- Consulter et impliquer notre personnel pour les questions de santé et sécurité : Les travailleurs s'impliquent dans la gestion de la santé

et de la sécurité au travail et sont encouragés à signaler tout risque potentiel à travers les réunions avec les partenaires sociaux.

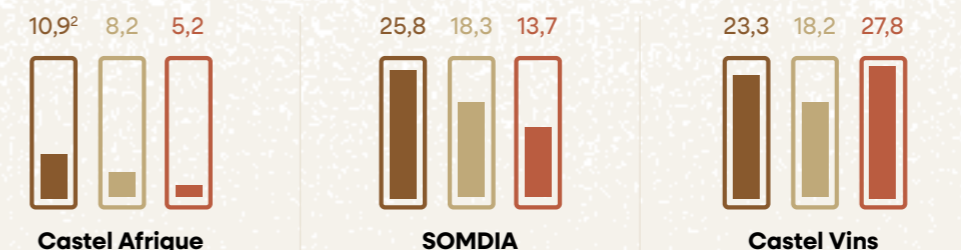
- Soutenir les initiatives pour l'amélioration de la sécurité et la santé de nos salariés comme par exemple la création d'un groupe de travail Consommation responsable multidisciplinaire sur notre site de CASTEL Ile de France.
- Prendre soin de nos collaborateurs en dehors de l'entreprise en encourageant la pratique d'activités physiques et sportives : La majorité des Comités Sociaux Économiques (CSE) des entités de CASTEL Vins participe à la prise en charge d'une partie des licences et abonnements pour encourager nos employés à la pratique sportive.

Plus que jamais aujourd'hui, prendre soin de nos collaborateurs, permanents et temporaires, est notre priorité. Face au constat quantitatif sur nos accidents, il a ainsi été acté par le COMEX RSE la création d'un conseil national de santé & sécurité (CNSS) CASTEL Vins sur le dernier trimestre afin d'assurer la préservation de la santé et de la sécurité des collaborateurs en assurant un environnement de travail sain et sécurisé, en conformité avec les normes réglementaires et les meilleures pratiques.

### Indicateurs de performance et de résultat

Taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail<sup>1</sup>

■ 2021 ■ 2022 ■ 2023



1. Taux de fréquence des accidents du travail = nombre d'accidents du travail avec arrêt X 1 000 000 / heures travaillées sur l'année. L'effectif externe (intérimaires) n'est actuellement pas suivi par Castel Vins et SOMDIA, nous travaillons à le comptabiliser pour les prochains exercices.
2. BGI uniquement.

### Objectifs de développement durable associés





## Développement du capital humain

### Description des risques identifiés

Opérant sur le secteur agro-industriel, les trois pôles d'activités de la Société DF HOLDING requièrent de former et de retenir des profils de compétences techniques, de s'adapter aux évolutions technologiques en matière de process de production et d'informatique, de former à de nouveaux métiers et domaines de compétences, d'être en veille réglementaire et sectorielle permanente, et de réinventer l'offre de vente. Les plans de formation prennent en considération les enjeux sectoriels, d'évolutions technologiques, de développement d'activité, et les besoins exprimés par les managers et les collaborateurs lors des entretiens annuels.

### Politiques et procédures mises en œuvre



#### Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Convaincu que les formations professionnelles constituent un enjeu fondamental du bon développement d'une entreprise par le renforcement des capacités de ses collaborateurs, l'offre de perspectives de carrière et l'attractivité des talents, le pôle CASTEL Afrique a inscrit le besoin de montée en compétences parmi les 6 piliers de sa politique RSE.

Dans le cadre de leur politique de gestion des ressources humaines, les filiales du pôle CASTEL Afrique mettent ainsi en œuvre leur plan de formation annuel. Au préalable de la validation de ces plans, des thèmes de formation (couvrant les hard comme les soft skills) et le public ciblé sont déterminés (industriel, RH, comptabilité, juridique et finance, sécurité, informatique, etc.), les formateurs externes ou internes sont identifiés et le budget estimé. Les entretiens annuels d'évaluation des compétences et de suivi des carrières permettent également de définir les besoins de formations, et certaines filiales sensibilisent les responsables en charge

de ces campagnes d'évaluations. Enfin, pour une montée en compétences réussie, les évaluations de l'acquisition des compétences à la suite de chaque formation sont identifiées comme une mesure essentielle.

L'élaboration et l'application effective de ces plans de formation sont contrôlées par la collecte de ces documents en central et le reporting RSE annuel. Une remontée d'information périodique est également mise en place afin de suivre les heures de formation réalisées. Ce suivi comparatif permet de suivre les résultats au regard des objectifs d'heures de formation fixés.

Parmi les points d'amélioration identifiés afin de progresser sur la qualité et la quantité des formations proposées, des partenariats avec des centres de formation, des écoles et des universités, une offre de tutorat en interne et l'adaptation progressive au e-learning sont autant de pistes mises en œuvre ou étudiées par les responsables locaux des formations professionnelles.







### Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (SOMDIA)

Les filiales du pôle SOMDIA, ont poursuivi leurs démarches de développement des compétences. Chaque filiale définit sa politique de formation selon des objectifs opérationnels qui lui sont propres et établis par Département à travers un plan de formation qui peut être soit annuel, soit pluriannuel. Le Siège demande ainsi que chaque filiale dispose d'un plan de formation (composé en général de 3 types d'action de formation : adaptation au poste de travail, adaptation à l'évolution de l'emploi, actions de développement des compétences) construit sur la base des besoins en compétences constatés, ressortant notamment des évaluations annuelles et de la note d'orientation retranscrivant les axes à retenir. En 2023, les formations réalisées ont totalisé 58 134 heures au profit de 4 526 collaborateurs.

Par ailleurs, les filiales de la Société ont poursuivi les collaborations avec apprentis et stagiaires au cours de l'année. L'accueil de stagiaires et d'apprentis permet à des jeunes en cours d'étude de découvrir le monde du travail et l'apprentissage d'un métier. C'est aussi un dispositif de captation de futures compétences. Les filiales du périmètre sucre œuvrent à la valorisation des compétences locales. Ce projet vise à identifier les compétences disponibles au niveau local, lister les niches d'emploi disponibles en interne, accompagner les jeunes dans la formalisation de leurs candidatures et à assurer un suivi de qualité vis-à-vis de l'insertion des apprentis (en général pour une durée de 2 ans).



### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

Le capital humain représente l'ensemble des compétences, des connaissances et des expériences des travailleurs qui contribuent à la création de richesses et à l'innovation de l'entreprise. En encourageant le développement du capital humain, CASTEL Vins peut améliorer sa productivité et sa compétitivité, tout en offrant des possibilités d'avancement et de développement personnel aux salariés.

Le développement du Capital Humain passe donc par :

- L'attractivité de nos métiers et la détection des talents
- Les formations professionnelles
- La priorité donnée à l'emploi stable

#### ATTRACTIVITÉ DES MÉTIERS DE CASTEL VINS ET DE SES TALENTS

Pour attirer de nouveaux talents et faire connaître nos métiers, nous devons nous démarquer et professionnaliser nos méthodes de recrutement. L'expérience collaborateur doit donc véhiculer les valeurs, l'identité et la culture des entités de CASTEL Vins et ce tout au long de la vie du collaborateur.

- Capitaliser sur nos atouts : Les entités de CASTEL Vins par leurs diversités d'activité, leurs solidités et leurs implantations en France et à l'international, offrent une variété de métiers autour du vin.

- Offrir un package salarial attractif : Au-delà de la rémunération, les collaborateurs bénéficient de divers avantages : mutuelle et complémentaire santé, épargne salariale, participation et intéressement, titre restaurant, etc.
- Mettre en avant nos collaborateurs et nos métiers : Améliorer la visibilité de nos métiers via des mises en lumière sur LinkedIn de nos salariés (Exemple : Démarche Wine & Curious menée par VINATIS)

#### LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES

La formation professionnelle s'articule en deux axes qui sont le développement des compétences attendues et le maintien et développement de nouvelles selon les évolutions des métiers :

- Offrir des formations adaptées : Dans le cadre du maintien et développement des compétences des collaborateurs CASTEL, un programme de formation est construit annuellement sur chaque entité selon les enjeux établis par chaque organisation : risques et obligations en matière de santé et sécurité, niveau d'employabilité et de compétences des collaborateurs, évolutions, etc.
- S'engager vers plus d'aisance et de performance pour nos collaborateurs : La société

CASTEL FRÈRES dispose d'une école de Vente qui a pour mission de renforcer régulièrement le niveau de compétences de la force de vente et des équipes du département Marketing. La société NICOLAS dispose d'une école de formation, labellisée QUALIOP (garantie qualité des prestations) offrant un parcours de formation de 5 semaines aux personnes souhaitant gérer une cave NICOLAS en tant que gérant mandataire non salarié.

- Former de potentiels nouveaux talents, par recrutement de stagiaires et d'alternants avec 20% d'apprentis en plus en 2023 (110 personnes)

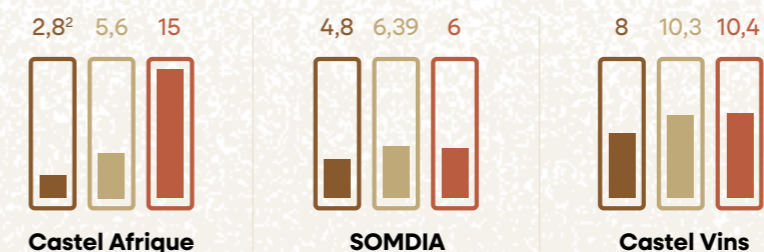
#### LA PRIORITÉ DONNÉE À L'EMPLOI STABLE

Après la période COVID et ces mouvements sociétaux induits ou accélérés, notre volonté d'adapter nos organisations et créer des environnements de travail plus positifs est réelle. Depuis toujours en tant qu'entreprise familiale

et plus que jamais aujourd'hui, CASTEL Vins œuvre à la stabilité et à la satisfaction au travail en intégrant et renforçant les fondements de l'attention portée aux employés, de la flexibilité et de l'autonomisation.

### Indicateurs de performance et de résultat

Heures de formations par salarié<sup>1</sup> ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023



1. Durée des formations sur l'année / effectif total. Castel Afrique a adopté cette définition en 2023. L'effectif externe (intérimaires) n'est actuellement pas suivi par Castel Vins et SOMDIA, nous travaillons à le comptabiliser pour les prochains exercices.

2. BGI uniquement.

### Objectifs de développement durable associés





## Conditions et relations de travail

### Description des risques identifiés

Les relations et les conditions de travail incluent des thématiques variées et dont les niveaux de risque sont spécifiques à chaque pôle d'activité et à chaque filiale. Les sujets suivants sont ainsi partiellement ou intégralement identifiés dans les cartographies des risques établies par chaque pôle d'activité, sans qu'ils constituent pour autant des risques significatifs à leurs évaluations.

- Le dialogue social et la liberté d'association : des instances de dialogue actives avec les représentants du personnel garantissent une meilleure prise en compte des problématiques liées aux conditions de travail et permettent d'anticiper les risques de grèves du personnel. Le droit pour les travailleurs de constituer des organisations de leur choix et de s'y affilier doit ainsi être assuré.
- Les discriminations : un comportement discriminatoire peut se produire à différentes étapes de la vie professionnelle (embauche, formation, salaire etc.) vis-à-vis du genre,

des origines, de la religion, de l'âge ou de l'état de santé, ainsi que des opinions politiques ou syndicales d'un collaborateur.

- L'égalité de traitement : les conditions de traitement, les statuts et la protection sociale peuvent être différents entre les agents salariés et ceux en intérim ou en prestation, travaillant sur les mêmes sites. Des revendications sociales et une dégradation du climat social peuvent ainsi en résulter.
- La politique salariale : déterminante pour la motivation, la performance, l'engagement, la productivité et, in fine, les revenus, la politique salariale doit être équitable et éviter les écarts trop importants entre les plus hauts et les plus bas salaires.
- La durée du travail : la durée légale hebdomadaire de travail effectif des salariés à temps complet est fixée par la législation locale. Il s'agit d'une durée de référence, un seuil à partir duquel sont calculées les heures supplémentaires. Les systèmes de gestion du personnel doivent permettre de garantir que les quotas d'heures supplémentaires sont respectés, et que les heures travaillées soient toutes effectivement payées.
- La protection sociale : la protection sociale comprend l'accès aux soins médicaux et la garantie de revenu, en particulier pour les personnes âgées et en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, d'accident du travail, de maternité ou de disparition du soutien de famille.
- Le harcèlement moral et le harcèlement sexuel : le harcèlement moral se manifeste par des agissements répétés qui ont pour objet ou effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte aux droits du salarié au travail et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel. Le harcèlement sexuel constitue un délit pénal si les faits sont commis par une personne qui abuse de l'autorité que lui confèrent ses fonctions. Le salarié est, en outre, passible d'une sanction disciplinaire prise par l'employeur.



### Politiques et procédures mises en œuvre

Le Code de conduite, et notamment l'article 15 « Respect des collaborateurs », est applicable à tous les pôles d'activité de la Société DF HOLDING et mentionne l'engagement de chacun et chacune pour le respect des droits humains et des droits fondamentaux tels qu'établis dans les conventions internationales du travail. Par la formation des collaborateurs aux règles du Code de conduite, la Société s'attache ainsi à promouvoir la diversité et à lutter contre les diverses formes de discriminations. De plus, en cas de non-respect de ces principes, le collaborateur peut reporter ce comportement contraire aux règles du Code à son

supérieur ou au référent éthique prêt à recevoir et à traiter ce signalement.

La procédure de gestion des signalements s'applique également à tous les pôles d'activité de la Société DF HOLDING. La plateforme en ligne recevant les signalements (<https://groupe-castel.gan-compliance.com>) est ouverte aux parties prenantes internes comme externes, et reste complémentaire aux autres voies de recours. Les alertes et signalements de non-conformités peuvent en effet être reçus par des référents éthiques et RSE, ainsi que par le biais de boîtes à signalements.



#### Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Au sein de chaque filiale de CASTEL Afrique, le règlement intérieur et la politique de gestion des ressources humaines détaillent également les principes des relations et des conditions du travail relatifs aux législations locales. Et, lorsqu'applicables, une convention collective ou des accords d'entreprise peuvent préciser les modalités de sujets spécifiques tels que la grille salariale, la durée du travail ou l'organisation du dialogue social.

Les filiales de CASTEL Afrique répondent à ces risques par des mesures complémentaires aux outils précédemment énoncés telles que :

- des formations sur les techniques de management, de leadership et sur la gestion des conflits ;

- la sensibilisation à la tenue des évaluations annuelles des employés, et des enquêtes de satisfaction auprès des employés ;
- la revue des grilles salariales et la pesée des postes ;
- un système de pointage (biométrie) et des contrôles des heures travaillées ;
- le contrôle des fiches de pointage des intérimaires par le chef d'équipe et la société d'intérim ;
- l'amélioration continue des espaces communs (cantine, vestiaires, etc.) et conditions de travail.



#### Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (SOMDIA)

Au sein du pôle SOMDIA, le dialogue social est un axe intégré dans les engagements RSE de chaque filiale. En 2023, 126 réunions se sont tenues au global sur le périmètre entre les directions des filiales et les partenaires sociaux.



### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)



Au sein de chaque structure juridique, la politique de gestion des ressources humaines détaille les principes de relations et de conditions du travail en s'appuyant sur les législations locales, et, lorsqu'applicables, sur les conventions collectives ou les accords d'entreprise. CASTEL Vins porte une attention particulière :

- Au développement du dialogue social dans l'entreprise
- À l'égalité des chances
- À l'amélioration continue et l'adaptation des conditions de travail

#### DIALOGUE SOCIAL DANS L'ENTREPRISE

Le dialogue social revêt plusieurs aspects :

- Les **Instances représentatives du personnel (IRP)** avec des réunions régulières
- Les **négociations avec les délégués syndicaux** dont les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires)

#### EGALITÉ DES CHANCES

Afin de promouvoir l'égalité des chances au travail, différentes actions sont mises en œuvre :

- L'établissement de **politiques de recrutement et de promotion équitables**
- Le déploiement **d'accords collectifs** : Accord Qualité de Vie au travail et égalité hommes-femmes, accord Séniors, etc.
- La surveillance des résultats de l'Index égalité Homme – Femme, l'écart des rémunérations et la **prévention contre le harcèlement sexuel** et les propos sexistes

#### CONDITIONS DE TRAVAIL

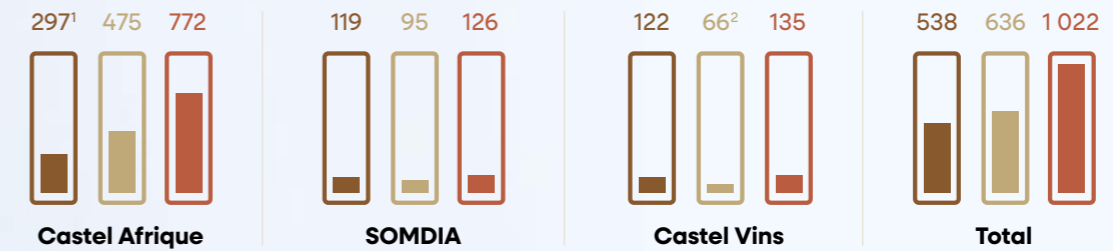
Les conventions collectives ou accords d'entreprise nourrissent chaque politique de gestion des ressources humaines de nos entités :

- La **politique salariale** incluant l'ensemble des rémunérations et des avantages accordés à nos collaborateurs
- La **durée du travail** de 35 h mise en œuvre selon différentes modalités d'application: RTT, semaine à 4.5 jours voire 4 jours, etc. et de nouvelles expérimentations de 35h modulées sont à l'étude (Services techniques : 1 vendredi /mois voire 2 vendredis/mois non travaillés)
- La protection sociale : Chaque salarié dispose d'une protection sociale, mutuelle et prévoyance.
- Le Plan de mobilité (PDM) : prise en charge à hauteur de 50% de l'abonnement de transport en commun
- L'environnement de travail : Poste de travail équipé et ergonomique, espaces de détente, parking privé gratuit sécurisé, espaces de restauration
- Télétravail : La mise en place du Télétravail en 2022 a permis d'apporter plus d'équilibre. LFE PAYS BAS facilite le télétravail en accordant jusqu'à 50% du temps à domicile.

### Indicateurs de performance et de résultat

#### Nombre de réunions avec les partenaires sociaux

■ 2021 ■ 2022 ■ 2023



1. BGI uniquement.

2. CASTEL FRERES uniquement.

### Objectifs de développement durable associés





# NOS FOURNISSEURS ET CLIENTS

Dans les pays où nous exerçons des activités, nous nous engageons à respecter les Droits de l'Homme internationalement reconnus, tels que définis notamment par la Charte internationale des Droits de l'Homme et les Conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail. Nous visons au respect des Droits de l'Homme de nos collaborateurs, mais aussi à la promotion de ces principes dans notre chaîne de valeur, en amont comme en aval.

Notre Code de Conduite énonce les règles à suivre pour nos collaborateurs, et exige de nos fournisseurs de premier rang et prestataires, mais également de nos clients, qu'ils appliquent des standards de conduite équivalents aux nôtres.

🌟 Retrouvez notre Code de Bonne conduite sur <https://castel-afrique.com/ethique-et-conformite/>

Afin de mieux cerner nos impacts et risques au sein de notre chaîne de valeur, nous réalisons une cartographie des risques sur les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité au travail et l'environnement, mise à jour selon les évolutions de l'activité et les contextes socio-économiques.

Afin de prévenir et atténuer les impacts négatifs, nos fournisseurs et clients sont informés de nos exigences en matière de Droits de l'Homme via notre Code de Conduite au moment de la signature de contrats. Une sélection de fournisseurs identifiés à haut niveau de risques est évaluée selon une procédure et fréquence (a minima annuelle) spécifiques à chaque pôle.

Le pôle SOMDIA a lancé fin 2020 une Procédure d'Évaluation des tiers Know Your

Supplier ("PEKYS") vis-à-vis de ses fournisseurs et de ses sous-traitants directs. Au travers d'un questionnaire intégrant les thématiques d'éthique, de conformité anticorruption et de responsabilité sociétale. Les fournisseurs et sous-traitants sont évalués de manière à identifier les éventuels risques d'un maintien ou de l'initiation d'une relation contractuelle. Si des risques devaient être identifiés, les Filiales du pôle SOMDIA proposent à leurs fournisseurs et sous-traitants directs des mesures de mitigation du risque, selon les opportunités d'amélioration identifiées et au regard des résultats de l'évaluation. Pour 2023, 131 évaluations de fournisseurs ont pu être finalisées et 10 % des fournisseurs ont été évalués. Pour ces derniers, des plans d'accompagnement ont été proposés lorsque nécessaire afin de répondre aux exigences et standards d'éthique, de conformité et RSE de SOMDIA. Une fois la relation contractuelle engagée, nos sous-traitants sont également soumis à une Procédure d'Évaluation et de Contrôle des Activités Externalisées ("PECAE"), permettant un contrôle du respect des standards RSE, santé/sécurité au travail et conditions de travail. 158 sous-traitants ont ainsi été évalués sur l'année.

De la même manière, le pôle d'activité CASTEL Afrique a adopté une nouvelle version de sa procédure d'évaluation des Fournisseurs de biens et de services locaux fin 2019. Celle-ci intègre les critères d'évaluation de la conformité sur des thèmes d'éthique et de vigilance (droits humains, santé et sécurité au travail et environnement) dans l'évaluation globale coordonnée par le département des Achats de chaque Filiale. Les résultats



déterminent si des mesures d'accompagnement doivent être proposées dans le but de réduire les risques. En 2023, ce sont 891 nouveaux Fournisseurs qui ont été évalués sur leur conformité réglementaire en matière éthique, sociale et environnementale. Les évaluations se poursuivront en 2024. Les Fournisseurs dont les résultats d'évaluation sont insuffisants devront se voir appliquer des mesures de réduction des risques ou justifier de mesures correctives dans le cadre d'une mise en conformité dans un délai raisonnable.

Enfin, toujours selon le même protocole de due diligence, les partenaires commerciaux de CASTEL Vins ont été évalués sur la période 2022 soit 28 fournisseurs d'emballages, 213 fournisseurs de vin, 29 courtiers et 152 fournisseurs pour les achats annexes (frais généraux). Concernant spécifiquement les emballages, la Centrale d'Achats de CASTEL Vins sélectionne des Fournisseurs par type de biens fournis en s'appuyant notamment sur un questionnaire prélimi-

naire, des audits intégrant les principales thématiques RSE ou à partir de sources documentaires annexes des fournisseurs (rapport RSE, DPEF...). La prochaine campagne d'évaluation est prévue pour 2024.

Les travailleurs de notre chaîne de valeur, fournisseurs comme clients, peuvent aussi nous faire connaître leurs préoccupations et leurs besoins directement via une plateforme en ligne (<https://groupe-castel-gan-compliance.com>) accompagnée d'une procédure de gestion des signalements, applicable aux trois pôles d'activités, permettant de simplifier le traçage des signalements et d'obtenir des directives communes au sujet des investigations et de la documentation des cas signalés.

🌟 Cliquez ici pour plus de détails

Nous veillons aussi à la bonne compréhension des règles en interne, via des campagnes de communication et de formations au Code de Conduite auprès de nos collaborateurs.

## Objectifs de développement durable associés





# COMMUNAUTÉS LOCALES

## Description des risques identifiés

Opérant au sein de nombreux pays en développement en Afrique, les Filiales des pôles SOMDIA et CASTEL Afrique se sont construites autour d'un fort ancrage territorial et un sens de la responsabilité vis-à-vis des populations vivant en périphérie de leurs implantations. Leurs contributions aux enjeux de développement de la santé, de l'éducation, des transports, de la culture et de l'accès équitable aux res-

sources ont donc été identifiées comme une attente forte des parties prenantes externes. Il s'agit ainsi d'y répondre en soutenant l'économie et l'emploi local par le développement des activités agricoles et industrielles, de maintenir le dialogue avec les riverains et les autorités locales afin de participer au débat public, et d'agir directement par l'appui et le financement de projets de développement communautaire.



## Politiques et procédures mises en œuvre

### Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux (CASTEL Afrique)

Les Filiales de CASTEL Afrique s'attachent à contribuer au développement local des territoires où elles sont implantées à travers plusieurs domaines d'action de mécénat et de parrainage. Ainsi, diverses actions sont régulièrement organisées auprès de populations défavorisées et de structures nécessitant du matériel coûteux (orphelinats, hôpitaux, écoles, etc.). Ceci permet ainsi de contribuer à la santé, à l'éducation, à la création d'emplois, à l'environnement ainsi qu'à la promotion des activités sportives et de la culture.

#### Nos principaux soutiens



**Accès à l'eau** : construction de forages d'eau potable



**Accès à l'électricité** : électrification d'infrastructures, don de panneaux solaires



**Autres actions environnementales** : journées dédiées à l'environnement (collecte et nettoyage des déchets, actions de sensibilisation auprès du grand public, des écoles, etc.), soutien aux associations environnementales (collecte des déchets, reboisement, etc.), dons de matériels d'assainissement et de nettoyage aux collectivités



**Santé** : don d'équipements hospitaliers et maternité, de médicaments, rénovation ou extension des infrastructures de santé, soutien aux victimes



**Emploi** : soutien à l'entrepreneuriat local, accompagnement des femmes dans l'emploi, accompagnement et professionnalisation de nos clients et fournisseurs, support à la réinsertion des jeunes délinquants



**Education** : Dons de matériels scolaires et informatiques, rénovation et construction d'écoles, financement de bourses scolaires, coopération académique pour soutenir la formation des jeunes



**Culture** : soutien aux événements traditionnels locaux, rénovation de centre culturel, accès aux jeunes défavorisés aux événements musicaux et à la formation artistique, soutien aux concerts, festivals, foires et concours



**Solidarité** : Dons de repas, d'eau et de matériel pour les centres d'accueil et soutien aux associations œuvrant auprès des populations vulnérables (enfants, femmes, handicapés), réhabilitation des axes routiers, récolte de fonds au profit d'œuvres caritatives, soutien aux réfugiés politiques



**Sport** : soutien aux clubs de football, basketball, marathons, tennis, golf, équitation



## BÉNÉVOLAT

Nos collaborateurs se sont également mobilisés en 2023 autour de thématiques impactantes telles que la gestion des déchets. Outre les bacs de collecte et le soutien aux associations en charge de collecter les déchets, nos collaborateurs se mobilisent aussi chaque année pour organiser des journées de collecte et nettoyage de zones particulièrement polluées par les déchets plastiques. A cette occasion, un travail de sensibilisation aux bons gestes à adopter est effectué auprès des parties impliquées (écoliers, riverains, consommateurs, etc.).

Des opérations de reboisement sont également organisées par nos filiales pour contribuer à la préservation des forêts. Des initiatives innovantes sont par ailleurs soutenues pour sensibiliser les populations aux enjeux de la déforestation, telles que la production de charbon à base de déchets organiques. L'objectif : réduire l'utilisation du charbon de bois traditionnel, encore beaucoup utilisé pour la cuisine. Certains de nos résidus viennent aussi alimenter la fabrication de ce produit.



## AUTRE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

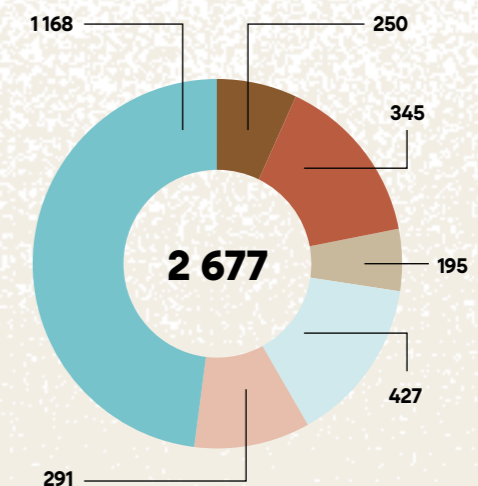
Outre les emplois créés par nos sites de production, et l'activité indirecte que nous générons par nos achats locaux, les impôts et taxes constituent un mécanisme essentiel par lequel Castel contribue à l'économie des pays dans lesquels nous opérons. Les impôts et taxes, principale source des financements publics, sont au cœur de la politique et du développement socioéconomique des territoires.

**41,2%**

Taux d'imposition effectif des bénéfiques\*

**Contribution fiscale Groupe (Castel Afrique, Castel Vins, Somdia) 2023**  
(source : comptes consolidés) En millions euros

- **Impôts et cotisations salariales** : impôts et cotisations relatifs à l'emploi
- **Impôt sur les bénéfices** : Tout impôt sur les bénéfices.
- **Droits d'importation** : Ensemble des taxes acquittées sur l'importation
- **TVA** : TVA nette (TVA collectée - TVA déduite)
- **Autres impôts** : Retenues sur redevances/ services, taxes environnementales, TVA non déductible, taxes professionnelles, taxes foncières, etc.
- **Droits d'accise** : Droits, taxes et prélèvements spécifiques sur les boissons.



\*Impôts sur les bénéfices rapportés au bénéfice consolidé





#### LE FONDS PIERRE CASTEL – AGIR AVEC L'AFRIQUE

Les activités du Fonds Pierre Castel en 2023 se sont articulées autour de sa mission principale : soutenir de jeunes agri-entrepreneurs dont les activités sont créatrices de valeur ajoutée sur le continent africain. Ses grandes actions : Le Prix Pierre Castel ; le Prix Jeunes Espoirs – Pour une agriculture et une alimentation durables ; la Chaire Système alimentaires et Entrepreneuriat en Afrique ; et le soutien de programmes.

##### Prix Pierre Castel : la sixième édition

Le Prix Pierre Castel est un concours panafricain qui identifie et récompense le mérite de jeunes talents agricoles, catalyseurs du développement socio-économique et environnemental de leur pays. Au-delà du potentiel et de la rentabilité financière de leurs activités, les entrepreneurs ont été évalués et sélectionnés selon leur capacité à inspirer et à créer de la valeur : création d'emploi, mise en œuvre de chaînes de valeurs durables, contribution à la résilience économique des communautés locales ...

L'édition 2023 du Prix Pierre Castel a été organisée dans 6 pays d'Afrique : Algérie, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Madagascar et République Démocratique du Congo.

1425 postulants ont été enregistrés au terme de la phase d'appel à candidatures, un nombre record depuis le lancement du Prix en 2018. Après les phases d'examen, de visites terrain et d'auditions, 36 jeunes talents ont été retenus par des Comités et Jurys de sélection dans chacun des six pays concernés : 12 lauréats et 24 finalistes.

##### Les récompenses :

- Les six 1ers lauréats : 15 000 €, un programme de mentorat et de coaching personnalisé ;
- Les six 2ds lauréats : 10 000 € et un programme de coaching personnalisé ;
- Les 24 finalistes : Participation au Prix Jeunes Espoirs – Pour une agriculture et une alimentation durables et accès à des formations entrepreneuriales certifiantes en e-learning avec le Centre du Commerce International de Genève.

La cérémonie de remise du Prix Pierre Castel 2023 au Cameroun s'est inscrite au cœur d'une semaine panafricaine qui a réuni en plus des lauréats, tous les organisateurs de ce prix. Lors de cette semaine se sont tenus des ateliers, tables rondes et audiences permettant de découvrir le tissu économique local, de partager les expériences et croiser les regards sur les défis de l'entrepreneuriat dans un contexte camerounais et surtout de renforcer la communauté de partenaires du Fonds au Cameroun.

##### Les 12 lauréats du Prix Pierre Castel 2023 :

- Entreprise de production traditionnelle et artisanale de charcuterie de volaille et de viande bovine.
- Production de dalles et de murs végétaux à base de résidus provenant de la culture de palmiers dattiers.
- Production de purées et compotes destinées à l'alimentation infantile.
- Confiserie artisanale à base de fruits, de plantes et de produits forestiers non ligneux.
- Production de madeleines, cookies et sablés à base de patate douce.
- Transformation artisanale de fèves de cacao en tablettes de chocolat et en pâte à tartiner.
- Production d'ananas "pain de sucre" en collaboration avec 200 producteurs.
- Congélation de la banane plantain sous 2 formats : « alloc » et pâte à « claclo », des mets ivoiriens.
- Production artisanale de beurre de cacahuète.
- Production artisanale de farine de manioc, de palets bretons, de cookies et perles de tapioca.
- Ferme agricole biologique qui abrite des activités de pisciculture, d'agriculture et d'élevage.
- Élevage de mouches soldat noire par bioconversion des déchets organiques.

L'édition 2023 du Prix Pierre Castel a été organisée dans

**6** pays  
d'Afrique



### Deuxième édition du Prix Jeunes Espoirs – Pour une agriculture et une alimentation durable

Ce concours a de nouveau été adressé aux finalistes du Prix Pierre Castel. Parmi eux, 6 agri-entrepreneurs ont été désignés lauréat par un Jury présidé par le Groupement Interacadémique pour le Développement (GID) partenaire de ce dispositif. Les critères de sélection ont concerné l'intégration de la notion de durabilité au cœur de l'activité et l'identification du besoin en formation chez le candidat.

Ce Prix vise à soutenir les jeunes entrepreneurs agricoles à travers la formation

d'excellence. Les lauréats ont à cet effet suivi un programme de formation du 20 novembre au 1er décembre 2023 à l'École Supérieure d'Agronomie (ESA) de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. En plus de ce programme de formation, les lauréats ont intégré le dispositif GID-AGRI du GID, et sont accompagnés par des experts de l'Académie d'Agriculture de France et des collaborateurs de l'ESA. Ils ont également reçu une dotation financière symbolique de 1 650 €.

### CHAIRE UNIVERSITAIRE SYSTÈMES ALIMENTAIRES ET ENTREPRENEURIAT EN AFRIQUE

En 2023, le consortium de partenaires s'est agrandi avec l'intégration de l'École Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA) de l'Université d'Antananarivo. Les activités de la Chaire se sont ainsi étendues à Madagascar.

28 étudiants et porteurs de projet au Cameroun, en Côte d'Ivoire et à Madagascar ont bénéficié de ce dispositif de formation, de professionnalisation et d'accompagnement à l'entrepreneuriat pendant l'année académique. Sur la base de la méthode d'apprentissage par l'action, des ateliers, visites d'entreprises, séances de coaching et stages de 3 mois en entreprise, ont aussi été organisés pour accompagner les bénéficiaires dans la maturation de leur projet.

Les stages ont été réalisés au sein des filiales Castel Afrique : Solibra, Boissons du Cameroun et Star.

**A propos de la Chaire :** Lancée en 2020 par le Fonds Pierre Castel en partenariat avec la Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA) de l'Université de Dschang au Cameroun, l'École Supérieure d'Agronomie (ESA) de l'INP-HB en Côte d'Ivoire et Bordeaux Sciences Agro en France, la Chaire a pour but de sensibiliser et accompagner les jeunes à l'entrepreneuriat agricole et agroalimentaire par la formation, la professionnalisation et la recherche, au service du développement de systèmes alimentaires durables en Afrique.

### Soutien de programmes

#### Promotion de Filières Agricoles Territorialisées - PROFIT en Côte d'Ivoire pilotée par l'ONG Agrisud.

Le Fonds Pierre Castel a renouvelé son engagement envers Agrisud pour cette dernière année d'activité du projet. PROFIT a pour but de renforcer les dynamiques agro-environnementales et socioéconomiques portées par les acteurs des territoires pour promouvoir une agriculture familiale durable. Une initiative qui a permis de renforcer l'autonomisation de 200 productrices d'attiéké (semoule de manioc) travaillant au sein de 82 unités de production, 100 exploitations agricoles.

#### Journées Nationales des Diasporas et de l'Afrique (JNDA)

La 10e édition du rendez-vous des diasporas africaines (JNDA) s'est tenue à Bordeaux en juin 2023. Le Fonds Pierre Castel a organisé à cette occasion une table ronde sur le thème « L'entrepreneuriat agricole, un levier pour répondre aux défis alimentaires en Afrique » en présence des divers acteurs impliqués.

6  
projets  
soutenus

dans le cadre du Prix Jeunes Espoirs, liés à l'installation de panneaux photovoltaïques pour l'irrigation de cultures ; la production d'infusions à base de feuilles et de plantes aromatiques ; la transformation de poisson d'eau douce en saucisson ; la transformation de la noix de cajou ; l'élevage de poules pondeuses et commercialisation d'œufs ; et la production de jus de fruits.







### Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (SOMDIA)

Le soutien aux communautés locales, à travers des partenariats et des actions solidaires, est un pilier de la politique de Développement Durable du pôle SOMDIA. Les départements RSE des Filiales y attachent une attention particulière et la collaboration active avec le réseau des Fondations SOMDIA en témoigne. De ce fait, chaque année, les Filiales sont amenées à

formaliser un plan d'actions RSE intégrant les activités sociétales à mettre en œuvre au regard notamment des problématiques évoquées par les communautés avoisinantes des sites, surtout en milieu rural. À partir de leurs engagements et des attentes de leurs parties prenantes, de nombreuses actions sont mises en œuvre sur les thématiques suivantes :



**Adduction en eau potable :** la réfection, l'entretien ou la construction de pompes à motricité humaine et de sources aménagées ;



**Éducation :** le financement de salaires et de logements pour les enseignants de plusieurs écoles, le don d'équipements pédagogiques ou de mobilier scolaire, la réfection ou la construction de salles de classe et de cantines scolaires ;



**Santé :** l'ouverture des hôpitaux, dispensaires et centre médico-sanitaires aux populations riveraines, notamment pour les soins d'urgence, l'organisation de campagnes de sensibilisation et de dépistages sur des thématiques précises (ophtalmologie notamment) ;



**Désenclavement :** l'entretien et le reprofilage de pistes secondaires, la mise en place d'un système de transport social, destiné à rallier gratuitement les villages et les centres urbains quotidiennement ;



**Agriculture :** le labour de parcelles, la formation technique, le don en intrants et en matériels aratoires pour le développement de l'agriculture ou du maraîchage ;



**Appuis divers :** très sollicitées, les Filiales répondent – dans la mesure de leurs moyens respectifs – également aux demandes issues des communautés : fêtes culturelles, religieuses, deuils, appuis à des associations sportives etc.

Par ailleurs, il existe un réseau de 8 Fondations, actives dans 6 pays (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Tchad et Togo), animées par 19 opérateurs de terrain, 2 coordinateurs sociétaux régionaux et plus de 97 bénévoles membres des comités de sélection des projets. Les Fondations SOMDIA apportent une contribution significative aux enjeux du développement local. Associations à but non lucratif de droit local, elles centrent leurs approches sur une méthodologie de développement participatif, positionnant les destinataires des actions au centre de leurs initiatives et projets. Sur la base des besoins exprimés par les populations, les Fondations s'attachent à densifier et à structurer le tissu associatif local, renforcer ses capacités techniques et convenir de projets centrés sur le développement des activités génératrices de revenus ou sur la thématique du développement communautaire.

Les Fondations SOMDIA s'ouvrent depuis quelques années à la promotion des petits entrepreneurs, selon la même méthodologie de travail. L'ensemble de ces actions représente l'application concrète du soutien aux initiatives locales de développement. Mises en œuvre en accord avec les autorités locales et étatiques, elles permettent de contribuer au maintien d'un climat sociétal de confiance sur les sites agro-industriels. Les projets sont réalisés par des associations, des coopératives ou des individus avec l'appui des équipes des Fondations et doivent donc être fondés sur un fort sentiment d'appropriation de la part des bénéficiaires. Chaque projet fait l'objet d'un suivi régulier par les Fondations en vue d'assurer un respect des engagements des différentes parties et de l'atteinte des objectifs visés. Les thématiques des projets sont les suivantes : agriculture, maraîchage, transformation agro-industrielle, promotion du petit commerce, de l'artisanat, accès aux soins, sensibilisation sur l'hygiène et la salubrité, la

santé sexuelle et reproductive, l'accès à l'éducation, alphabétisation, eau potable etc.

Depuis 2012, plus de 460 projets ont été mis en œuvre, dont 245 projets générateurs de revenus et 215 projets à portée communautaire. Ce sont en tout 3,3 millions d'euros qui ont été investis dans les Fondations SOMDIA et près d'1 million dédié aux projets

L'année 2023 a été marquée par le plan de transformation du réseau des Fondations, "100% Fondations" qui a pour objectif d'accroître l'accompagnement porté par le réseau des Fondations auprès des parties prenantes locales.

62 projets ont été mis en œuvre en 2023, contre 52 en 2022, dont 27 sur la thématique des activités génératrices de revenus. Les équipes se sont largement mobilisées dans le cadre des journées mondiales, notamment à l'occasion du 8 mars pour les droits des femmes et du 1er décembre

contre le VIH-SIDA. Des sessions de formations des membres des groupes, des associations et des coopératives sont régulières et permettent de travailler sur l'entrepreneuriat agricole (filères maïs, champignons, vers blancs, bios pesticides, etc.).

À l'échelle des Fondations SOMDIA, les 132 actions menées ont bénéficié à plus de 26 700 personnes. Au niveau global, le financement des projets des Fondations SOMDIA représente un total d'environ 127 000 euros en 2023.

**8** fondations

actives dans 6 pays  
(Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire,  
Gabon, Tchad et Togo)







### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

Depuis sa création, CASTEL Vins œuvre activement au rayonnement de la filière et au maintien du tissu économique local dans de nombreuses régions viticoles françaises y compris les plus rurales mais aussi partout où nos maisons de vins sont implantées. Les démarches menées en 2023 sont ainsi riches et plurielles :

#### Soutien aux communautés locales et aux associations

- CASTEL FRERES & Mécénat Chirurgie Cardiaque : dons de vins afin de récolter des fonds
- COVINO & Réunion Métais : soutien au festival création contemporaine Kromali
- Sites de production & AGIR CANCER GIRONDE : 16 tonnes de bouchons collectés au profit de l'association
- NICOLAS & l'association La Cravate Solidaire : 76 kg de vêtements collectés

#### Valorisation du patrimoine viti-vinicole

- Soutien au concours Best of Wine Tourism : Médaille d'or dans la catégorie « Architecture et Paysages », Château Montlabert
- Château Beychevelle (St Julien) et Château Beaumont (Haut-Médoc) : ouvertures des portes aux coureurs du Marathon du Médoc édition 2023 et prise en charge des frais d'inscription de nos 10 collaborateurs participants
- Castel – Patriarche & La cité des Climats & Vins de Bourgogne : mécénat des activités
- Castel – Barton & Guestier & la Cité du Vin (Bordeaux) : mécénat exposition permanente totalement repensée

#### Objectifs de développement durable associés





# NOS CONSOMMATEURS

## Description des risques identifiés

Les boissons produites et distribuées sont vectrices de convivialité et de célébrations. Cependant, il est primordial de rappeler la nécessité d'une consommation modérée afin d'éviter les risques associés à une consommation excessive de boissons alcoolisées tel que l'alcoolisme.

Par ailleurs, les boissons gazeuses, composées d'eau, de sucre ou d'édulcorant de synthèse, de différents arômes artificiels et d'extraits, de colorants et de gaz carbonique, doivent également être consommées modérément, notamment chez les enfants. Les risques associés à une consommation excessive de boissons

sucrées tels que le diabète et l'obésité sont donc à prévenir. Actuellement, les boissons dites sans sucre, ou allégées en sucre, ne peuvent prouver leur utilité pour lutter contre ces risques. De plus, les attentes des consommateurs en matière de goût peuvent également s'avérer contraignantes lorsqu'il s'agit de modification des recettes.

Conscients de ces risques, les pôles d'activité sur le secteur des boissons (CASTEL Afrique, CASTEL Vins) et leurs Filiales sont donc responsables d'en tenir informés leurs consommateurs et de prévenir tout danger lié aux abus de consommation, notamment auprès de leurs collaborateurs. Ces points de vigilance sont donc applicables à la fois au sein des établissements ainsi qu'aux lieux de ventes et de consommations par le biais de diverses stratégies (marketing responsable, sensibilisations, éthylo-tests, etc.).

Dans le secteur agro-alimentaire, la qualité des produits commercialisés est un enjeu majeur pour répondre aux attentes des clients et des consommateurs, assurer une meilleure maîtrise des opérations et protéger les consommateurs de tout défaut de fabrication pouvant survenir lors de la transformation des matières, en amont et en aval de celle-ci. Ces préoccupations de qualité et de sécurité des denrées alimentaires sont donc au cœur des priorités stratégiques de chaque pôle d'activité.



## Politiques et procédures mises en œuvre



### Pôle boissons : Bières, boissons gazeuses et eaux CASTEL Afrique

La qualité des bières, des boissons gazeuses et des eaux produites et distribuées par les Filiales de CASTEL Afrique constitue un pilier de notre politique RSE.

Les Filiales poursuivent des efforts d'amélioration continue afin d'atteindre les exigences du secteur, notamment en renforçant l'écoute des clients et des consommateurs à travers divers outils : des pages de satisfaction sur les sites in-

ternet, un service clients, du community management sur les réseaux sociaux et des enquêtes de satisfaction vis-à-vis des clients et des consommateurs.

Enfin, les certifications justifiant du respect de la conformité de la qualité et de la sécurité des produits pour les consommateurs sont encouragées au sein de chaque établissement.

61  
sites certifiés  
ISO 9001  
en 2023

47  
sites certifiés  
FSC 22000  
en 2023

## COMMUNICATION ET MARKETING RESPONSABLE

Une Charte de Marketing responsable, disponible sur notre site internet, et un Guide des bonnes pratiques en matière de publicité et de propriété intellectuelle rappellent les principes généraux régissant la communication et la promotion des produits alcoolisés et sucrés. Au regard des bonnes pratiques internationales, les directives visent à promouvoir une consommation responsable de l'alcool, ce qui implique de ne pas publier des communications commerciales mettant en avant l'abus de consommation, ciblant les mineurs ou créant des confusions liées à la santé des consommateurs.

Par ailleurs, et conformément aux législations locales, un message de modération ou de prévention est intégré dans toutes les publicités imprimées, télévisées et numériques, y compris tous les sites internet et autres sites sponsorisés ou détenus par les marques de la Société.

De plus, lorsque des actions marketing sur des boissons alcoolisées incitent un uti-

lisateur à interagir avec une marque, une méthode de confirmation de l'âge est appliquée afin de vérifier que cet utilisateur a bien atteint l'âge légal pour consommer de l'alcool. Ainsi, tous les sites internet à vocation commerciale et gérés par des Filiales de la Société intègrent un mécanisme de contrôle de l'âge.

Afin de décourager les consommations prohibées ou déconseillées, des pictogrammes sur l'âge minimum, la conduite et les dangers pour les femmes enceintes, sont ajoutés aux informations déjà présentes sur les étiquetages des emballages de produits alcoolisés de toutes les Filiales, y compris dans les pays n'imposant pas de contrainte réglementaire en la matière.

Par ailleurs, certaines de nos filiales sensibilisent et forment les hôtes, barmans et points de vente à la détection des comportements à risques, mais également les élèves et étudiants aux risques liés aux addictions et à la consommation d'alcool précoce.





**SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Une campagne de sensibilisation à la sécurité routière a été déployée par nos filiales en 2023 auprès du grand public (panneaux d'affichages, réseaux sociaux, etc.) afin d'ancre l'évolution des comportements de consommation.

**EVOLUTION DU PORTEFEUILLE PRODUIT**

Nous travaillons à étoffer la diversité de notre offre pour être au plus près des attentes de nos consommateurs. Dans le cadre du développement produits, nous sommes engagés au cours des dernières années à limiter le taux d'alcool à 7,5%, tandis que le taux d'alcool moyen de nos bières est d'environ 5%. Nous soutenons aussi l'évolution vers le zéro alcool en proposant des produits à faible teneur en alcool ou zéro alcool tels que les panachés à 2% d'alcool ou les boissons maltées sans alcool.



**Pôle agro-alimentaire : Sucre, céréales, alimentation animale & aviculture (SOMDIA)**

Les Filiales du pôle SOMDIA se sont engagées à appliquer un Système de management de la qualité dès 2004. En 2012, l'organisation du pilotage de la démarche Qualité des Filiales agro-alimentaires a été revue au travers d'objectifs pour la filière : le Groupe s'est engagé vis-à-vis de ses clients industriels à obtenir pour la majorité de ses Filiales sucrières une certification conforme aux exigences de l'Initiative Mondiale de la Sécurité Alimentaire (GFSI). Chaque établissement est doté de responsables ou de directeurs Qualité, Hygiène, Santé et Environnement, avec près de 50 personnes au sein des

Filiales du pôle SOMDIA dédiées à la mise en œuvre de ces démarches. Pour sa filière sucrière, la Société a formalisé les objectifs suivants :

- une conformité à 100 % du sucre livré à ses clients, notamment pour les critères d'humidité, de coloration et d'apparence ; ainsi que le contrôle interne systématique du niveau de conformité avant la livraison aux clients ;
- une conformité vis-à-vis des standards de Qualité et de Sécurité des denrées alimentaires.

80%

des usines sucrières disposaient en 2023 d'une certification FSSC 22000 et ISO 22000 (SOSUCAM, SUCAF-CI, SUCAF Gabon et SARIS Congo). La SOSUCAM disposant par ailleurs, tout comme la Compagnie Sucrière du Tchad et la SARIS Congo, d'une certification ISO 9001. Les filiales céréalières SGMT et SGMC disposent également d'une certification ISO 9001.







### Pôle viti-vinicole (CASTEL Vins)

La qualité de nos vins et boissons de convivialité sont les enjeux prioritaires pour Castel Vins à travers l'engagement de satisfaire nos clients et répondre aux attentes de nos consommateurs.

CASTEL Vins a ainsi fait le choix depuis plus de 20 ans des certifications justifiant de la conformité de la qualité et de la sécurité des produits pour les consommateurs avec l'ensemble de ses sites de production et ses Châteaux & Domaines engagés dans des systèmes de management par la qualité reconnus :

# 7

**de nos dix établissements d'embouteillage et de conditionnement sont certifiés IFS (International Featured Standards, Niveau Supérieur) & BRC (British Retail Consortium, Grade A)**

mais aussi certifiés en tant qu'embouteilleur/ conditionneur de vins biologiques, de vins issus de la viticulture raisonnée ou du commerce équitable : 97,5 % des volumes conditionnés de nos vins et boissons de convivialité sont ainsi réalisés en conformité de ces deux référentiels internationaux reconnus en matière de maîtrise de la sécurité alimentaire et garantie de la qualité des produits.

Nous poursuivons nos efforts d'amélioration continue notamment en renforçant l'écoute des clients et des consommateurs à travers divers outils : des pages de satisfaction sur les sites internet ou suivi de commandes, un service clients, du community management sur les réseaux sociaux, des études consommateurs ou enquêtes de satisfaction vis-à-vis des clients et des consommateurs, etc. Le site internet [www.toutlevin.com](http://www.toutlevin.com) participe à l'éducation des consommateurs sur la culture du vin et de la viticulture en France et dans le monde ou la dégustation et l'accord mets/vins.

CASTEL Vins présente chaque année ses productions à différents concours et guides reconnus. La qualité, diversité des vins et le talent des œnologues se voient ainsi récompensés sur les plus grands concours

# 100%

**de nos Châteaux et Domaines sont certifiés selon différents référentiels reconnus :**

- La certification Terra Vitis, système de management global exclusif au secteur viticole, garantit une viticulture durable et responsable
- La certification HVE (Haute Valeur Environnementale) garantit que les pratiques agricoles mises en œuvre préservent les écosystèmes et limitent les pressions sur l'environnement.
- La certification biologique garantit un mode de production qui respecte, entretient et améliore la terre, préserve la qualité de l'eau et favorise la biodiversité.
- La certification ISO 14 001 garantit l'intégration des préoccupations environnementales dans les activités pour en maîtriser les impacts.

nationaux et internationaux avec plus de 280 médailles annuellement. De même, plus de 120 références (32 marques) sont contrôlés par des laboratoires externes indépendants dans le cadre de l'application de notre plan de contrôle national.

Nous prônons une consommation raisonnée de nos produits, privilégiant la Qualité. Pour nos collaborateurs, qui sont souvent des passionnés, nous rappelons les règles de consommation sur le lieu de travail ou dans l'exercice de leurs missions à travers le règlement Intérieur des établissements. L'enseigne NICOLAS anime une campagne de consommation responsable au sein des magasins à destination des cavistes et des clients : une formation spécifique est dispensée aux cavistes (rappel de l'interdiction de la vente d'Alcool aux mineurs, attitudes

à adopter en cas de clients alcoolisés, numéro vert afin de faire part d'inquiétudes liées à une consommation abusive, œnologues invités à réaliser un contrôle annuel de santé, etc.)

CASTEL Vins applique strictement les règles édictées par la loi Evin qui encadre les publicités pour les boissons alcoolisées, le vin inclus, en vue de ne pas inciter notamment les plus jeunes à la consommation (liste limitative des supports et contenus de publicité autorisés).

Les conseils de vigilance en matière de santé publique via la consultation des sites [www.info-caloriesalcohol.org](http://www.info-caloriesalcohol.org) et [www.alcool-info-service.fr](http://www.alcool-info-service.fr) permettant de s'informer sur sa consommation d'alcool avec les repères simples, est également encouragée sur l'ensemble des sites internet.

CASTEL Vins soutient par ailleurs les actions de l'association « Vin et Société » visant à informer, à prévenir et à former pour permettre à chacun de mieux connaître le vin et de le consommer avec modération.

### Objectifs de développement durable associés





# 4

## INFORMATIONS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE







## Conduite des affaires

### Lutter contre toutes les formes de corruption et promouvoir l'intégrité professionnelle

Dans le cadre du programme de conformité de la Société DF HOLDING, son Comité Éthique contrôle l'application du Code de Conduite (2017) et le déploiement des mesures d'implémentation du dispositif visant à prévenir et gérer les risques auxquelles la Société et ses Filiales pourraient être confrontées. Cela se traduit par l'organisation récurrente de cartographies des risques, de formations, le déploiement de procédures spécifiques, portant notamment sur le dispositif d'alerte, les due diligences fournisseurs ou les cadeaux et invitations.

Les Comités Éthique des Filiales et les Référents Éthique organisent l'implémentation et l'application de ce dispositif de conformité à tous les niveaux de l'entreprise et des mesures compensatoires répondant

aux risques identifiés, notamment à l'occasion de la précédente campagne de cartographie des risques. Cette dernière a abordé les risques relatifs à la corruption directe et indirecte, les conflits d'intérêts, la fraude, les pratiques anticoncurrentielles, le blanchiment d'argent, l'extorsion et la manipulation des données.

Depuis le début du déploiement du programme de conformité, 38 861 collaborateurs ont été formés et 3 754 fournisseurs existants ont fait l'objet d'une due diligence, permettant d'évaluer leur conformité réglementaire en matière éthique, sociale et environnementale.

En 2023, 149 signalements ont été reçus et traités, majoritairement par les Comités Éthique locaux.

La journée mondiale de lutte contre la corruption (9 décembre) a été célébrée par toutes les Filiales.

Les Comités Éthique locaux ont ainsi organisé des présentations, des vidéos, des quizz et des lots à gagner afin de mobiliser et de sensibiliser l'ensemble des employés autour de l'intégrité dans le milieu professionnel et de l'application au quotidien des principes édictés par le Code de conduite.

Les Comités Éthique des Filiales de la Société ont tenu 283 réunions, diffusées aux Collaborateurs et aux partenaires commerciaux 680 communications portant sur le Code de conduite et dispensé 89 formations aux CODIR.

Par ailleurs, 214 communications sur la thématique des cadeaux et invitations ont été transmises aux collaborateurs durant l'année.

### Mécanismes de signalements et gestion des plaintes

Depuis 2017, une plateforme en ligne, dont le lien est mentionné dans le Code de Conduite (<https://groupe-castel.gan-compliance.com>) recueille les alertes et les signalements émis par nos collaborateurs, ou par les parties prenantes du Groupe (travailleurs sous-traitants, fournisseurs, clients notamment). L'interface d'accueil présente les consignes d'utilisation et le traitement des signalements est effectué par les référents et/ou Comités locaux organisés par Filiale.

À cet outil numérique s'ajoutent d'autres voies de recours. En effet, chacune des Filiales de la Société compte un référent

Éthique et/ou RSE prêt à recueillir les alertes et les signalements relatifs à des problématiques de respect de la loi, des droits humains, de la santé et de la sécurité au travail ainsi que de la protection de l'environnement.

Une procédure de gestion des signalements mise à jour et applicable aux trois pôles d'activités de la Société DF HOLDING a été élaborée en 2020 à la suite d'une refonte de la plateforme en ligne. Ses instructions permettent de simplifier le traçage des signalements et d'obtenir des directives communes au sujet des investigations et de la documentation des cas signalés.

# 149

signalements ont été reçus et traités en 2023, majoritairement par les Comités Éthique locaux, pour l'ensemble de la Société DF HOLDING.

# 286

communications relatives au dispositif d'alerte ont été transmises durant l'année aux collaborateurs

### Objectifs de développement durable associés





# COMPTE RENDU DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE VIGILANCE

## Éléments du plan de vigilance

## Localisation dans le rapport

Cartographie des risques destinée à leur identification, leur analyse et leur hiérarchisation

Nos principaux risques extra-financiers, p.39

Procédures d'évaluation régulière de la situation des filiales, des sous-traitants ou fournisseurs au regard de la cartographie

Fournisseurs et clients, p.84

Actions adaptées d'atténuation des risques ou de prévention des atteintes graves aux droits humains ou à l'environnement

Informations Environnementales p.40, Sociales p.68 et de Gouvernance p.104

Mécanisme d'alerte et de recueil des signalements

Information de Gouvernance p.104

Dispositif de suivi des mesures mises en œuvre et d'évaluation de leur efficacité

Informations Environnementales p.40, Sociales p.68 et de Gouvernance p.104





NOTE  
MÉTHODOLOGIQUE



NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL



La publication annuelle de la Communication sur le Progrès est un engagement des adhérents à communiquer sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des Dix principes du Pacte Mondial dans les domaines des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption, en faveur des ODD.

Afin d'orienter ses politiques de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), la Société DF HOLDING, entité de droit luxembourgeois, a formalisé le présent rapport de durabilité de manière volontaire se basant sur la Directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014 modifiant la directive 2013/34/UE en ce qui concerne la publication d'informations non financières.

## Périmètre

Ce rapport porte sur les activités ESG (Environnement, Social, Gouvernance) de DF Holding pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023, correspondant à l'année fiscale du Groupe. Le cycle de reporting est annuel. Il couvre l'ensemble de ses trois pôles d'activité :

- Castel Afrique, comprenant les filiales des trois holdings BGI SA, BIH SA et BIH Angola SA
- SOMDIA SA dont les principales filiales sont SUCAF Cote d'Ivoire, SOSUCAM, SARIS CONGO, SUCAF GABON, CST, CFC, SGMP, SGMC, SMAG, SGMT, COGEDAL
- Castel Vins, comprenant les activités d'embouteillage & négoce (SIA Négoce SA), la commercialisation (Nicolas SA) et la vigne (VDC : Vignobles et Domaines Castel)

Les informations disponibles dans ce rapport sont issues d'une collecte de données pour l'ensemble des sites inclus dans le périmètre de consolidation financière.

Sont toutefois exclues du périmètre les entités suivantes :

- Les filiales ayant rejoint l'entreprise dans l'année en cours ;
- Les filiales sorties du périmètre financier au cours de l'année et non présentes au 31 décembre de l'année en cours ;
- Les filiales pour lesquelles l'entreprise a une participation minoritaire (< à 50%) ou qu'elle ne contrôle pas opérationnellement.

DF Holding a publié pour la première fois pour l'exercice 2022 sur l'ensemble de son périmètre, incluant les deux entités BIH et BIH Angola de Castel Afrique, ne permettant pas la comparabilité des données de CASTEL Afrique entre l'exercice 2021 et 2022. Le rapport faisant l'objet d'un audit par un Tiers Indépendant, les informations précédemment publiées ne peuvent faire l'objet d'une modification a posteriori pour intégrer au prorata BIH et BIH Angola à des fins de comparaison.

## Principaux risques extra-financiers identifiés

La Société a déterminé ses risques extra-financiers selon ses différents secteurs d'activité et les périmètres d'implantation de ses Filiales. Ainsi, les trois pôles d'activités ont chacun utilisé une méthodologie propre détaillée dans la partie correspondante (« Nos principaux risques extra-financiers »).

Les indicateurs qui ont été retenus pour ce rapport ont été jugés les plus pertinents pour chaque sphère d'activité, au regard des risques encourus, des opportunités et en prenant en compte les attentes des parties prenantes.

## Indicateurs

### Effectifs

- Les effectifs comptabilisés sont les personnes physiques présentes au 31 décembre 2023.
- Les salariés remplaçant des salariés absents sont exclus de l'effectif.

### Heures travaillées

- Les heures effectives (heures réglementaires et heures supplémentaires) rassemblées sont celles comptabilisées pour le calcul du taux de fréquence des accidents avec arrêt de travail.

### Santé et Sécurité

- Est considéré comme accident du travail, quelle qu'en soit la cause, l'accident survenu par le fait ou à l'occasion du travail dont il est résulté une lésion corporelle ou psychique à toute personne salariée ou travaillant, à quelque titre ou en quelque lieu que ce soit, pour l'employeur directement ou indirectement. Cela exclut les accidents de trajet.
- Est considéré comme accident de trajet tout accident entre son lieu de travail et : sa résidence principale ou secondaire, le lieu où il prend normalement ses repas (hors cantine d'entreprise ou inter-entreprises), le lieu où il reçoit normalement son salaire, le lieu où il suit une formation.
- Un jour d'arrêt est une journée de travail non effectué du fait d'une incapacité du travailleur, incapacité due à un accident de travail ou à une maladie professionnelle.

### Informations environnementales

- Les sites de production de vins, la malterie et les activités de préforme de CASTEL Afrique ne sont pas incluses dans les informations environnementales.
- Les ratios environnementaux sont calculés sur la base de la production des sites inclus dans le périmètre financier.
- L'entité MOCAF en RCA n'est pas incluse dans le périmètre des informations environnementales pour l'année de reporting 2022.
- Les sites étant sorti du périmètre pour cause d'arrêt d'activité ou de cession ne sont pas inclus dans les informations environnementales.
- Les émissions de gaz à effet de serre sont calculés à partir des facteurs d'émission de la base ADEME ainsi que des facteurs d'émission spécifiques transmis par nos fournisseurs.
- Les facteurs d'émissions d'électricité achetée sont issus de Ember (2024); Energy Institute - Statistical Review of World Energy (2024). Certains facteurs d'émissions de procédés (notamment la fermentation) sont issus des meilleures pratiques industrielles ainsi que de l'expertise interne sur ces sujets. Les émissions de nos trois verreries ont par ailleurs été estimées à partir du bilan carbone 2022 de notre verrerie marocaine.





**Independent Limited Assurance Report on a selection of Key Performance Indicators disclosed in the 2023 Rapport de Durabilité**

To the Board of Directors of

**D.F. HOLDING S.A.**  
34-38, Avenue de la Liberté  
L-1930 Luxembourg

We have performed a limited assurance engagement with respect to a selection of Key Performance Indicators disclosed in the Rapport de Durabilité (the “Sustainability Report”) of D.F. HOLDING S.A. (the “Group”) for the year ended 31 December 2023 as set out in the “Scope” section below.

**Scope**

The scope of our work was limited to provide limited assurance over the selected Key Performance Indicators as set out in the table below (the “Selected Information”).

<b>Key Performance Indicators</b>	<b>Units</b>	<b>Poles</b>
Greenhouse gas emissions, Scope 1 carbon dioxide equivalents**	Carbon dioxide equivalents, tons	Castel Afrique, SOMDIA and Castel Vins
Greenhouse gas emissions, Scope 2 carbon dioxide equivalents**	Carbon dioxide equivalents, tons	Castel Afrique, SOMDIA and Castel Vins
Energy consumption*	MWh	Castel Afrique, SOMDIA and Castel Vins
Water consumption	Millions of m <sup>3</sup>	Castel Afrique, SOMDIA and Castel Vins
Water ratio	L/L	Castel Afrique and Castel Vins
Total non-recovered waste	Tons	Castel Afrique and Castel Vins
Total number of employees at 31/12/2023	Persons	Castel Afrique, SOMDIA and Castel Vins
Training hours per employee	Hours	Castel Afrique, SOMDIA and Castel Vins
Lost time accident frequency rate	Number of work accidents with lost time x 1,000,000/ hours worked over the year	Castel Afrique, SOMDIA and Castel Vins
Number of audited subcontractors	Audited Subcontractors	SOMDIA
Quality and Food Safety certifications	Certifications	Castel Afrique
Certification Food Safety	Certifications	SOMDIA

\* Except the impact of the energy produced based on the recovered bagasse for SOMDIA pole.

\*\* Scope of the Greenhouse gas emissions indicators does not include the impact of the energy resulted from the recovered bagasse for SOMDIA pole.





Our assurance engagement related only to the information for the year ended 31 December 2023 and we have not performed any procedures with respect to earlier periods or any other elements included in the Sustainability Report and, therefore, do not express any conclusion thereon.

---

### **Assessment Criteria**

The Selected Information was prepared in accordance with methodologies defined by Group's policies (the "Assessment Criteria") for the year ended 31 December 2023, accompanying the KPI disclosures in the Sustainability Report.

Management considers the Assessment Criteria relevant for the purpose of the Group's business and for the ultimate users of the Sustainability Report.

---

### **Responsibilities of the Board of Directors**

The Board of Directors of the Group is responsible for:

- developing appropriate Assessment Criteria against which to assess the Selected Information and applying these consistently;
- ensuring that those Assessment Criteria are relevant and appropriate to the Group and its shareholders;
- designing, implementing and maintaining internal control procedures that provide adequate control over the preparation and presentation of the Selected Information that is free from material misstatement, whether due to fraud or error;
- selecting and applying appropriate policies, and making estimates that are reasonable in the circumstances;
- the preparation of the Selected Information in accordance with the Assessment Criteria;
- retention of sufficient, appropriate records to support the reported data and assertions included in the Selected Information.

---

### **Inherent limitations**

The Selected Information needs to be read and understood together with the Assessment Criteria which the Group is solely responsible for selecting and applying. The absence of a significant body of established practice on which to draw to evaluate and measure non-financial information allows for different, but acceptable, measurement techniques and can affect comparability between entities and over time. The selection of different but acceptable measurement techniques may result in materially different measurements.





---

### **Our independence and quality management**

We have complied with the independence and other ethical requirements of the International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) issued by the International Ethics Standards Board for Accountants as adopted for Luxembourg by the “Commission de Surveillance du Secteur Financier” (CSSF), which is founded on fundamental principles of integrity, objectivity, professional competence and due care, confidentiality and professional behavior.

Our firm applies International Standard on Quality Management 1, as adopted for Luxembourg by the CSSF, which requires the firm to design, implement and operate a system of quality management including policies or procedures regarding compliance with ethical requirements, professional standards and applicable legal and regulatory requirements.

---

### **Responsibility of the “Réviseur d’entreprises agréé”**

Our responsibility is to express a limited assurance conclusion on the Selected Information as set out in the table of the Scope section above based on the procedures we have performed and the evidence we have obtained. We conducted our assurance engagement in accordance with the International Standard on Assurance Engagements (ISAE) 3000 (Revised): Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information issued by the “International Auditing and Assurance Standards Board” (IAASB) as adopted for Luxembourg by the “Institut des Réviseurs d’Entreprises”. This Standard requires that we plan and perform the assurance engagement to allow us to conclude with limited assurance that nothing has come to our attention that causes us to believe that the Selected Information has not been prepared, in all material aspects, in accordance with the Assessment Criteria.

A limited assurance engagement involves assessing the suitability in the circumstances of the Group’s use of the Assessment Criteria as the basis for the preparation of the Selected Information, assessing the risks of material misstatement of the Selected Information whether due to fraud or error, responding to the assessed risks as necessary in the circumstances, and evaluating the overall presentation of the Selected Information.

In a limited assurance engagement, the procedures vary in nature and timing and are less in extent than for a reasonable assurance engagement. As a result, the level of assurance obtained in a limited assurance engagement is substantially lower than the assurance that would have been obtained had we performed a reasonable assurance engagement.

Within the scope of our engagement we did not perform an audit or a review on external sources of information or expert opinions, referred to in the Sustainability Report.

Within the scope of our limited assurance engagement, we performed, amongst others, the following procedures:

- we gained an understanding of the Selected Information and related disclosures;
- we gained an understanding of the Assessment Criteria and their suitability for the evaluation and/or measurements of the Selected Information;





- we gained an understanding of the internal control procedures in place supporting the gathering, aggregation, processing, transmittal of data and information and reporting of the Selected Information, including controls over third party information (if applicable) and performing walkthroughs to confirm our understanding;
- based on that understanding, we assessed the risks that the Selected Information may be materially misstated and determination of the nature, timing and extent of further procedures;
- we inquired relevant Group management, personnel and third parties;
- we performed analytical procedures related to the Selected Information;
- we considered the significant estimates and judgements made by management in the preparation of the Selected Information;
- we performed limited testing, on a selective basis of evidence supporting the reported Selected Information.

---

#### **Emphasis of Matter**

We draw attention to the fact that this new sustainability report, replaces the previous sustainability report including our limited assurance report signed dated 31 July 2024. Our conclusion is not modified in respect of this matter.

---

#### **Basis for Qualified Conclusion**

Due to limitations in the availability and quality of supporting evidence for certain countries with a significant impact in the Castel Afrique pole, we were unable to obtain sufficient and appropriate evidence to verify the accuracy and completeness of the reported number of training hours as well as the reported quantities of non-recovered waste for the Castel Afrique pole. Consequently, we are unable to determine whether for the Castel Afrique pole, the number of training hours per employee, which should include both internal and external personnel and the quantity of non-recovered waste have been prepared, in all material aspects in accordance with the Assessment Criteria.

---

#### **Limited Assurance Conclusion**

Based on the procedures we have performed and evidence we have obtained, except for the effect of the matter described in the Basis for Qualified Conclusion section of our report, nothing has come to our attention that causes us to believe that the Group's Selected Information for the period from 1 January 2023 to 31 December 2023 has not been prepared, in all material aspects, in accordance with the Assessment Criteria.





---

**Restriction on Use and Distribution of our Report**

This report, including the conclusion, has been prepared for and only for the Board of Directors in accordance with the terms of our engagement letter and is not suitable for any other purpose. We do not accept any responsibility to any other party to whom it may be distributed.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative  
Represented by

Luxembourg, 2 August 2024

Julien Melotte  
Réviseur d'entreprises agréé

Encl:  
Appendix 1 - French translation of the Independent Limited Assurance Report





## Rapport d'assurance limitée du Réviseur d'Entreprises Agréé sur une sélection d'indicateurs clés de performance durable inclus dans le Rapport de Durabilité

À l'attention du Conseil d'administration de

### D.F. Holding S.A.

34-38, Avenue de la Liberté,  
L-1930 Luxembourg

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée sur une sélection d'indicateurs clés de performance durable inclus dans le Rapport de Durabilité (ci-après le « rapport de durabilité ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 de D.F. Holding S.A. (le « Groupe ») et décrits dans la section intitulée « Périmètre de la mission » ci-dessous.

### Périmètre de la mission

Le périmètre de notre mission a été limité à fournir une assurance limitée concernant une sélection d'indicateurs clés de performance durable exposés dans le tableau ci-dessous (les « Indicateur de performance durable sélectionnées »).

Indicateurs de performance durable	Unités	Pôles
Emissions de GES (Gaz à effet de serre), Scope 1, tonnes d'équivalent CO2 **	Tonnes d'équivalent CO2	Castel Afrique, SOMDIA et Castel Vins
Emissions de GES, Scope 2, tonnes d'équivalent CO2**	Tonnes d'équivalent CO2	Castel Afrique, SOMDIA et Castel Vins
Consommations énergétiques*	MWh	Castel Afrique, SOMDIA et Castel Vins
Consommation en eau	Millions de m <sup>3</sup>	Castel Afrique, SOMDIA et Castel Vins
Ratio Eau	L/L	Castel Afrique et Castel Vins
Quantité de déchets non-valorisés	Tonnes	Castel Afrique et Castel Vins
Effectif total au 31/12/2023	Personnes	Castel Afrique, SOMDIA et Castel Vins
Heures de formation par salarié	Heures	Castel Afrique, SOMDIA et Castel Vins
Taux de fréquence des accidents avec arrêts de travail	Nombre d'accidents avec arrêts de travail x 1,000,000/ Nombre d'heures travaillées sur l'année	Castel Afrique, SOMDIA et Castel Vins
Nombre de sous-traitants audités	Sous-traitants audités	SOMDIA
Certifications qualité et sécurité alimentaire	Certifications	Castel Afrique
Certifications sécurité alimentaire	Certifications	SOMDIA

\* Excluant les impacts liés à l'énergie générée par la revalorisation de la bagasse pour le pôle SOMDIA.

\*\* Le périmètre des indicateurs d'émissions de gaz à effets de serre n'inclut pas les impacts résultant de la revalorisation de la bagasse pour le pôle SOMDIA.



Notre mission d'assurance limitée est uniquement relative aux informations pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et nous n'avons réalisé aucune procédure relative à une période antérieure ou à d'autres éléments inclus dans le rapport de durabilité et nous ne formulerons donc pas de conclusion les concernant.

---

### **Critères applicables**

Les Indicateurs de performance durable sélectionnées ont été préparées conformément aux méthodologies définies par les politiques du Groupe (ensemble, les « critères applicables ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, accompagnant les Indicateurs de performance durable sélectionnées dans le rapport de durabilité.

Le Conseil d'administration considère que les critères applicables sont pertinents pour la nature des activités du Groupe et pour les utilisateurs finaux du rapport de durabilité.

---

### **Responsabilités du Conseil d'administration**

Il appartient au Conseil d'administration du Groupe :

- De sélectionner ou d'établir des critères applicables appropriés pour l'évaluation des Indicateurs de performance durable sélectionnées et de les appliquer de façon cohérente ;
- De s'assurer que ces critères applicables sont pertinents et appropriés au Groupe et à ses actionnaires ;
- De concevoir, de mettre en place et de maintenir des procédures de contrôle interne permettant d'assurer un contrôle adéquat des informations relatives aux Indicateurs de performance durable sélectionnées et à la préparation et la présentation des informations dans le rapport de durabilité pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 afin que ces dernières ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'une fraude ou d'une erreur ;
- De sélectionner et d'appliquer des politiques appropriées, et de procéder à des estimations raisonnables au vu des circonstances ;
- De conserver suffisamment de pièces justificatives appropriées afin d'étayer les données faisant l'objet d'une déclaration et les assertions incluses dans les Indicateurs de performance durable sélectionnées, etc..

---

### **Limites inhérentes à la préparation des Indicateurs de performance durable sélectionnées**

Les informations relatives à la performance non financière sont soumises à des limites inhérentes qui sont différentes de celles applicables aux informations financières, étant donné les caractéristiques de la matière concernée et les méthodes employées pour déterminer ces informations. L'absence de pratiques bien établies sur lesquelles s'appuyer permet de choisir parmi des techniques de mesure différentes mais acceptables, ce qui peut donner lieu à de grandes disparités entre les différentes mesures et peut affecter la comparabilité des informations. La précision des différentes techniques de mesure peut également varier. Les interprétations qualitatives de la pertinence, de l'importance relative, de la fiabilité des données et des estimations de marges d'incertitude liées aux données sont soumises à des hypothèses et des jugements individuels.



---

## **Notre indépendance et gestion de la qualité**

Nous nous sommes conformés aux règles d'indépendance et de déontologie du code international de déontologie des professionnels comptables, y compris les normes internationales d'indépendance, publié par le Comité des normes internationales d'éthique pour les comptables (le « Code de l'IESBA ») tel qu'adopté pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (la « CSSF »), lequel repose sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Notre cabinet applique la norme internationale de gestion de la qualité 1 (International Standard on Quality Management 1, norme ISQM 1), telle qu'adoptée pour le Luxembourg par la CSSF, qui exige du cabinet qu'il conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité comprenant des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

---

## **Responsabilité du Réviseur d'Entreprises Agréé**

Notre responsabilité est de formuler une conclusion d'assurance limitée sur les Indicateurs de performance durable sélectionnées, comme indiqué dans le tableau la section « Périmètre de la mission » ci-dessus, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants obtenus. Nous avons mené notre mission conformément à la norme internationale sur les missions d'assurance (ISAE) 3000 (révisée) : missions d'assurance autres que les missions d'audit ou d'examen d'informations financières historiques, publiée par le Conseil international des normes d'audit et d'assurance (International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB)) et telle qu'adoptée pour le Luxembourg par l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Cette norme exige que nous planifions et exécutions la mission d'assurance de façon à ce que nous puissions conclure, avec une assurance limitée, qu'aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous porterait à croire que les Indicateurs de performance durable sélectionnées n'ont pas été préparées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Une mission d'assurance limitée vise à évaluer, au regard des circonstances, la nature appropriée de l'utilisation faite par la Société des critères applicables comme base à la préparation des Indicateurs de performance durable sélectionnées, en évaluant les risques d'anomalies significatives dans les Indicateurs de performance durable sélectionnées, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, en prenant les mesures appropriées pour faire face aux risques évalués et en évaluant la présentation générale des Indicateurs de performance durable sélectionnées.

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre lors d'une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable.

Le périmètre de notre mission ne comprend pas un audit ou un examen des sources externes d'informations ou des opinions d'experts visées dans le rapport de durabilité.





Dans le cadre de notre mission d'assurance limitée, nous avons notamment mis en œuvre les procédures suivantes :

- Nous avons acquis une compréhension des Indicateurs de performance durable sélectionnés et des informations publiées relatives à celles-ci ;
- Nous avons acquis une compréhension des critères applicables et de leur adéquation à l'évaluation et aux mesures des Indicateurs de performance durable sélectionnés ;
- Nous avons acquis une compréhension des procédures de contrôle interne en place pour la collecte, l'agrégation, le traitement, la transmission des données et des informations et l'établissement de rapports sur les Indicateurs de performance durable sélectionnés, y compris des contrôles sur les informations provenant de tiers (le cas échéant), et nous avons effectué des entretiens afin de confirmer notre compréhension ;
- Sur la base de cette compréhension, nous avons évalué le risque que les Indicateurs de performance durable sélectionnés comportent des anomalies significatives et nous avons déterminé la nature, le calendrier et l'étendue des procédures complémentaires à mettre en œuvre ;
- Nous avons interrogé la direction et le personnel concernés du Groupe ainsi que des tiers ;
- Nous avons effectué des procédures analytiques relatives aux Indicateurs de performance durable sélectionnés ;
- Nous avons examiné les estimations et les jugements importants faits par la direction lors de la préparation des Indicateurs de performance durable sélectionnés ;
- Nous avons procédé à des tests limités, sur une base sélective, des éléments probants à l'appui des Indicateurs de performance durable sélectionnés et nous avons évalué les informations publiées en lien avec ces Indicateurs de performance durable sélectionnés ; et,
- Nous avons examiné la présentation des Indicateurs de performance durable sélectionnés et des informations publiées en lien avec celles-ci dans le rapport de durabilité.

---

#### **Observation**

Nous attirons l'attention sur le fait que ce nouveau rapport de durabilité remplace le précédent rapport de durabilité, y compris notre rapport d'assurance limitée signé en date du 31 juillet 2024. Notre conclusion n'est pas modifiée à cet égard.



---

### **Fondement de la conclusion avec réserve**

En raison de limitations dans la disponibilité et de la qualité des preuves à l'appui pour certains pays ayant un impact significatif pour le pôle Castel Afrique, nous n'avons pas pu obtenir des preuves suffisantes et appropriées nous permettant de vérifier l'exactitude et l'exhaustivité du nombre d'heures de formation déclaré, ainsi que les quantités de déchets non valorisés reportés pour le pôle Castel Afrique. En conséquence, nous ne sommes pas en mesure de déterminer pour le pôle Castel Afrique, si le nombre d'heures de formation par salarié, qui doit inclure le personnel interne et externe, et la quantité de déchets non valorisés ont été préparés, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

---

### **Conclusion**

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons recueillis, à l'exception des effets relatifs à la situation décrite dans la section Fondement de la conclusion avec réserve de notre rapport, aucun fait n'a été porté à notre attention qui pourrait nous porter à croire que les Indicateurs de performance durable sélectionnées du Groupe pour la période allant du 1 janvier 2023 au 31 décembre 2023 n'ont pas été préparées, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

---

### **Restriction relative à la diffusion et à l'utilisation de notre rapport**

Le présent rapport, y compris notre conclusion, a été préparé pour et seulement pour le Conseil d'administration conformément à notre lettre de mission et ne convient pas à d'autres fins. Nous déclinons toute responsabilité envers tout autre tierce partie à qui ce rapport serait distribué.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative  
Représentée par

Luxembourg, le 2 août 2024

Julien Melotte  
Réviseur d'entreprises agréé

*The French version of the report has been prepared based on the English version. In case of discrepancy of interpretation between the English and the French version, the English version shall prevail.*



**DF Holding**

34-38 Avenue de la Liberté  
L-1930 Luxembourg

CONTACT:  
[rse@castel-corporate.com](mailto:rse@castel-corporate.com)

GRAPHISME:  
Saysouk graphic design

